



European Network for
Rural Development

REVUE RURALE DE L'UE

N° 31



ÉCONOMIE SOCIALE RURALE

Réseau européen de développement rural

Le réseau européen de développement rural (REDR) est la plateforme qui relie les parties prenantes du développement rural dans toute l'Union européenne (UE). Le REDR contribue à la mise en œuvre efficace des programmes de développement rural (PDR) des États membres par l'enrichissement et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'en facilitant les échanges d'informations et la coopération à travers l'Europe rurale.

Chaque État membre a établi un réseau rural national (RRN) qui regroupe les organisations et administrations concernées par le développement rural. Au niveau de l'UE, le REDR soutient la mise en réseau des RRN, des administrations nationales et des organisations européennes.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site internet du REDR (https://enrd.ec.europa.eu/home-page_fr).

Manuscrit achevé en mai 2021

1^{re} édition

Les avis exprimés n'engagent que l'auteur (les auteurs) et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de la Commission européenne.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Toute utilisation ou reproduction de photos ou de tout autre matériel dont l'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.

Print ISSN 1831-5283 KF-AJ-21-101-FR-C

PDF ISSN 1831-5348 KF-AJ-21-101-FR-N

Responsable d'édition: Neda Skakelj, chef d'unité, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne

Rédactrice: Elena Di Federico, responsable des publications, point de contact du REDR

Remerciements

Principaux contributeurs: John Grieve, Valentina Caimi, Marianne Geater

Mise en page: Benoit Goossens (Tipik)

Photo de couverture © Freepik, Rawpixel



© Unsplash

ÉCONOMIE SOCIALE RURALE

Introduction..... 2

1. Présentation du contexte 4

2. L'économie sociale pour des zones rurales dynamiques..... 12

3. Favoriser l'innovation sociale dans les zones rurales..... 19

4. L'économie sociale: la clé de la croissance verte,
de l'action pour le climat et de la protection de l'environnement..... 26

5. Le rôle de l'économie sociale dans la promotion de la transition
numérique dans les zones rurales..... 30

6. Le soutien de l'Union à l'économie sociale..... 36



Introduction

L'économie sociale contribue à la création d'emplois de qualité, à l'inclusion sociale, à la protection sociale, à la solidarité et à l'égalité entre les femmes et les hommes, grâce à son principe fondamental qui consiste à «donner la priorité aux personnes et à la planète plutôt qu'aux profits» ⁽¹⁾. L'économie sociale est également un moteur d'innovation, de transition écologique et de croissance durable. Elle renforce la cohésion sociale et la démocratie.

Les zones rurales ont tout à gagner d'une économie qui donne la priorité aux personnes et à la planète. Elle peut y améliorer l'accès aux services de base, créer des emplois et favoriser l'inclusion sociale, tout en encourageant la transition écologique et numérique.

L'économie sociale se compose de diverses entreprises et organisations qui fondent leurs activités sur le principe de primauté des personnes par rapport au capital, sur la gouvernance démocratique, sur les valeurs de solidarité et sur le réinvestissement de la majeure partie des profits en faveur d'objectifs de développement durable ⁽²⁾.

L'économie sociale englobe les structures plus «traditionnelles», telles que les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, ainsi que des concepts plus récents, tels que les entreprises sociales, l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale. Les définitions, les structures et les lois qui régissent le secteur sont propres à chaque État membre.

Les entités de l'économie sociale sont principalement des micro-, petites et moyennes entreprises (PME). Malgré leur taille généralement limitée, les 2 millions d'entreprises

et d'organisations de l'économie sociale actives en Europe représentent 10 % de l'ensemble des entreprises. Plus de 11 millions de personnes (6 % de la main-d'œuvre de l'Union) travaillent pour des entreprises de l'économie sociale ⁽³⁾.

Dans les zones rurales d'Europe, l'économie sociale peut améliorer l'accès aux services de base, créer des perspectives d'emploi et favoriser l'inclusion sociale (les trois ingrédients d'une «zone rurale dynamique») ⁽⁴⁾, tout en favorisant la transition écologique.

Les programmes de développement rural (PDR) européens ont permis de mettre en place un large éventail de projets et d'initiatives fondés sur les valeurs de l'économie sociale. Ces projets et initiatives portent par exemple sur des villages qui développent eux-mêmes les services et les infrastructures de base dont ils ont besoin, des exploitations agricoles qui

⁽¹⁾ <https://www.socialeconomy.eu.org>

⁽²⁾ Ibidem.

⁽³⁾ https://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy_fr

⁽⁴⁾ https://enrd.ec.europa.eu/publications/eafrd-projects-brochure-vibrant-rural-areas_fr



diversifient leurs activités pour proposer des activités sociales, sanitaires ou environnementales, des coopératives agricoles, ainsi que des possibilités de formation et d'emploi pour les personnes exposées au risque d'exclusion sociale. De telles initiatives ont été soutenues par diverses mesures des PDR, le programme Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) étant souvent l'instrument le plus souple. Le partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI) ainsi que le concept de village intelligent présentent également un intérêt pour les initiatives de l'économie sociale dans les zones rurales.

Ce numéro de la *Revue rurale de l'UE* examine les principales caractéristiques de l'économie sociale, en mettant en avant sa pertinence pour les zones rurales européennes et pour les objectifs de la politique européenne (notamment le pacte vert pour l'Europe, le socle européen des droits sociaux et la stratégie numérique pour l'Europe). En raison de leurs principes fondateurs et de leur lien étroit avec les communautés locales, les initiatives de l'économie sociale dans les zones rurales ont tendance à être plus souples, plus réactives et donc plus résilientes dans des situations graves telles que la récente pandémie de COVID-19.

Le premier article (page 4) présente le contexte de l'économie sociale. Il décrit les principes de l'économie sociale, clarifie certains termes clés et présente les principales caractéristiques de l'économie sociale dans l'ensemble de l'Union. Il analyse l'importance de l'économie sociale pour les zones rurales et le soutien apporté par le PDR. Il établit également un parallèle entre les grands principes de l'économie sociale et les sept principes de la méthode Leader.

Les zones rurales qui associent leurs atouts naturels (par exemple, une meilleure qualité de l'air, des paysages, des logements moins chers) à des services adéquats, à des possibilités de développement d'activité et à des communautés inclusives procurent un cadre de vie épanouissant, tant pour les particuliers que pour les professionnels. L'article intitulé

«L'économie sociale pour des zones rurales dynamiques» (page 12) examine la manière dont l'économie sociale peut améliorer l'accès aux services, favoriser l'inclusion sociale et créer des possibilités d'emploi dans les zones rurales, y compris pour les personnes les plus vulnérables.

L'économie sociale peut jouer un rôle décisif dans les domaines de l'innovation sociale qui revêtent une grande importance pour les zones rurales, tels que les services sociaux et de santé, le commerce de détail, l'éducation et la formation, les produits et services environnementaux, la production, la distribution et la consommation alimentaires, la culture et le tourisme. L'article à la page 19 porte sur le rôle de l'économie sociale dans la promotion de l'innovation sociale dans les zones rurales.

L'Europe s'est engagée sur les deux voies de la transition écologique et de la transition numérique. Les articles figurant aux pages 26 et 30 étudient la manière dont l'économie sociale aide les zones rurales à ne pas prendre de retard, voire, dans certains cas, à prendre l'initiative et à proposer des solutions innovantes.

La Commission européenne a annoncé le lancement d'un plan d'action européen en faveur de l'économie sociale à l'automne 2021. L'article à la page 36 décrit la raison d'être et l'objectif de l'initiative, et présente dans les grandes lignes le soutien apporté par la Commission européenne à l'économie sociale dans tous les domaines d'action, y compris la nouvelle politique agricole commune.

Le point de contact du REDR



© Freepik, Disobeyart

1. Présentation du contexte

INTRODUCTION

QUELQUES DÉFINITIONS

POSSIBILITÉS OFFERTES AUX ZONES RURALES

UN TABLEAU COMPLEXE

PAR VALENTINA CAIMI

Valentina Caimi travaille dans le domaine de l'économie sociale et des entreprises sociales depuis plus de 20 ans. Elle compte à son actif la coordination transnationale de projets EQUAL ⁽¹⁾ relatifs à l'économie et à la politique sociales, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour l'organisation Social Platform à Bruxelles. Valentina a été membre du groupe d'experts de la Commission sur l'entrepreneuriat social et a travaillé en qualité d'experte à l'élaboration de l'avis du Comité économique et social européen (CESE) sur le socle européen des droits sociaux.

Valentina a également été chef d'équipe de la plateforme transnationale du Fonds social européen (FSE) et a géré un projet du programme pour la compétitivité des entreprises et pour les petites et moyennes entreprises (COSME). Elle coordonne actuellement le contrat «Collecte de bonnes pratiques et sensibilisation aux marchés publics socialement responsables» de l'Association européenne pour l'information sur le développement local (AEIDL), un projet de l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME) et de la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW).

<https://www.linkedin.com/in/valentina-caimi/>

⁽¹⁾ https://ec.europa.eu/employment_social/equal_consolidated/about.html

INTRODUCTION

L'économie sociale et les entreprises sociales donnent la priorité aux personnes et à la planète plutôt qu'aux profits. Elles sont bien ancrées dans leurs communautés locales et guidées par les principes de solidarité, de coopération, de démocratie et de citoyenneté active. Dans les zones rurales, leurs caractéristiques et leurs modes de fonctionnement font d'elles d'importants acteurs sociaux et

économiques qui œuvrent à rendre ces zones plus dynamiques et plus attrayantes pour vivre et travailler.

Leurs définitions varient d'un pays à l'autre, de même que les formats et l'histoire de l'économie sociale, ses cadres juridiques et les données statistiques disponibles. Si cette complexité rend difficile l'estimation exacte du poids des initiatives de

l'économie sociale dans les zones rurales, ces mêmes initiatives et les entreprises sociales peuvent contribuer à améliorer l'accès aux services de base, à créer des possibilités d'emploi et à favoriser l'inclusion sociale [les trois ingrédients des «zones rurales dynamiques»⁽²⁾], tout en encourageant la transition vers une Europe plus verte, plus numérique et plus résiliente.

QUELQUES DÉFINITIONS

Alors que les termes «économie sociale» et «entreprise sociale» sont souvent utilisés comme synonymes, ils revêtent en fait des significations différentes, qui se recoupent.

Les **initiatives de l'économie sociale** se caractérisent principalement par leurs objectifs et leurs méthodes: une manière de faire des affaires qui combine l'intérêt général, ou sociétal, les performances économiques et la gouvernance démocratique. Parmi les organisations de l'économie sociale figurent des associations, des coopératives et des mutuelles, ainsi que, depuis peu, des fondations et des entreprises sociales.

La définition conceptuelle la plus récente de l'économie sociale figure dans la charte des principes de l'économie sociale rédigée par Social Economy Europe⁽³⁾, l'association européenne qui représente le secteur. Ces principes sont les suivants:

- la primauté de la personne et de l'objet social sur le capital,
- l'adhésion volontaire et ouverte,
- le contrôle démocratique par les membres (à l'exception des

fondations, qui sont dépourvues de membres),

- la conciliation des intérêts des membres et des usagers, d'une part, et de l'intérêt général, d'autre part,
- la défense et l'application des principes de solidarité et de responsabilité,
- l'autonomie de gestion et l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, et
- l'affectation de la majeure partie des excédents à la réalisation d'objectifs qui favorisent le développement durable et servent l'intérêt des membres ou l'intérêt général.

Il est communément admis que les **entreprises sociales** font partie de l'économie sociale, qui englobe également les coopératives, les associations, les mutuelles et les fondations. En revanche, il n'existe pas de forme juridique unique pour les entreprises sociales. De nombreuses entreprises sociales prennent la forme de coopératives sociales, certaines sont constituées en sociétés privées à responsabilité limitée ou en mutuelles et un grand nombre d'entre elles sont des organisations à but non lucratif,

telles que des institutions de prévoyance, des associations, des organisations bénévoles, des associations caritatives ou des fondations. D'autres termes clés liés à l'économie sociale sont brièvement présentés aux pages 6 et 7.

En substance, les initiatives de l'économie sociale favorisent principalement les intérêts de leurs membres (comme le font les coopératives traditionnelles), ce qui n'a souvent qu'une incidence indirecte sur la collectivité dans son ensemble. À l'inverse, les entreprises sociales poursuivent un but social explicite dans l'intérêt de la collectivité (prestation de services d'intérêt général ou facilitation de l'insertion professionnelle des personnes défavorisées)⁽⁴⁾.

Pour donner un exemple concret, une coopérative agricole dans le cadre de laquelle les agriculteurs mettent en commun leurs ressources pour accroître leur productivité et mieux servir leurs membres et la communauté locale (voir encadré à la page 8) fait partie de l'économie sociale mais ne peut pas être considérée comme une entreprise sociale, car elle n'a pas d'objectif social.

(2) https://enrd.ec.europa.eu/publications/eafrd-projects-brochure-vibrant-rural-areas_fr

(3) <https://www.socialeconomy.eu.org/wp-content/uploads/2020/04/2019-updated-Social-Economy-Charter.pdf>

(4) Commission européenne, *Social enterprises and their ecosystems in Europe. Comparative synthesis report*, 2020, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8274>

PRINCIPAUX TERMES LIÉS À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Entreprises sociales

En 2011, l'initiative de la Commission européenne pour l'entrepreneuriat social ⁽⁵⁾ a donné une définition large de l'entreprise sociale: «Une entreprise sociale est une entreprise dont le principal objectif est d'avoir une incidence sociale plutôt que de générer du profit pour ses propriétaires ou ses partenaires.» Cette définition reste la plus communément acceptée au niveau de l'Union et a inspiré l'élaboration de cadres juridiques dans de nombreux États membres.

La Commission européenne n'avait pas l'intention d'établir une définition juridique, mais plutôt de décrire globalement ce concept autour de trois dimensions principales, afin de refléter et de respecter les différentes pratiques nationales. Pour être considérée comme sociale, une entreprise doit remplir les trois critères suivants:

- l'objectif social ou sociétal d'intérêt commun est la raison d'être de l'activité commerciale,
- les bénéfices sont principalement réinvestis (à hauteur de 50 % au moins) dans la réalisation de cet objectif social, et
- le mode d'organisation ou le système de propriété reflète la mission de l'entreprise, s'appuyant sur des principes démocratiques ou participatifs, ou visant à la justice sociale.

La dimension sociale doit être inscrite dans les statuts de l'organisation. Ce qui est considéré comme «social» peut varier dans l'espace et dans le temps, en fonction des besoins sociaux d'une société particulière.

Le critère du but non lucratif peut s'appliquer au chiffre d'affaires total (c'est le cas des organismes d'aide sociale en Allemagne) ou à 50 % de celui-ci au moins (comme c'est le cas des coopératives sociales en Italie, des sociétés coopératives d'intérêt collectif en France, des entreprises d'intégration en Espagne et des entreprises sociales en Slovénie), selon le type d'organisation et les formes juridiques en vigueur dans les différents États membres.

Le dernier critère (le système de propriété) doit être interprété au sens large, car il prend différentes formes selon les organisations. En fonction du type d'entreprise sociale, des droits de propriété et de contrôle, le pouvoir peut être attribué à une catégorie unique de parties prenantes (utilisateurs ou travailleurs) ou à plusieurs catégories, créant ainsi un système de propriété des actifs multipartite. En plus de devenir membres à part entière, les parties prenantes peuvent être nommées au sein des organes de direction de l'entreprise ⁽⁶⁾.

Entrepreneuriat social

Le terme «entrepreneuriat social» est de plus en plus utilisé et, en conséquence, il est parfois considéré à tort comme un synonyme d'«entreprise sociale», alors qu'il fait référence à un éventail assez large d'initiatives visant à générer des changements sociaux positifs. Il s'agit, par exemple, des initiatives prises par des entreprises conventionnelles en matière de responsabilité sociale ou des initiatives prises par des personnes ayant l'esprit d'entreprise et d'innovation. L'entrepreneuriat social n'implique pas nécessairement la création d'une entreprise sociale.

Économie sociale et solidaire

Dans la plupart des pays européens, les expériences dans le domaine de l'économie sociale ont contribué à ouvrir la voie aux entreprises sociales. Cette évolution naturelle se produit lorsque les organisations de l'économie sociale cessent de donner la priorité à leurs membres pour s'ouvrir à une pluralité de parties prenantes et qu'elles commencent à poursuivre explicitement des objectifs d'intérêt général. Pour appréhender cette tendance et tenir compte de la dimension sociopolitique de l'économie sociale, le terme «solidaire» a été ajouté et la nouvelle expression «économie sociale et solidaire» a commencé à être utilisée dans certains pays (en France par exemple) ⁽⁷⁾.

Coopératives

Les coopératives constituent l'une des formes d'organisation de l'économie sociale les plus répandues. Elles suivent un modèle économique très spécifique et bien défini, fondé sur sept principes: l'adhésion volontaire et ouverte; le contrôle démocratique exercé par les membres; la participation économique des membres; l'autonomie et l'indépendance; l'éducation, la formation et l'information; la coopération entre les coopératives; et l'engagement envers la collectivité ⁽⁸⁾. Les coopératives participent à la vie de leurs communautés locales, en réinvestissant une part substantielle de leurs bénéfices dans la coopérative elle-même et dans la collectivité, et sont guidées par des objectifs qui valorisent et renforcent le travail et le capital humain et naturel du territoire.

Les **coopératives agricoles** européennes sont des acteurs majeurs des secteurs agroalimentaire et forestier européens. Plus de 22 000 coopératives agricoles sont détenues et contrôlées par quelque 7 millions d'agriculteurs. Les agriculteurs adhérents et les propriétaires forestiers possèdent et contrôlent directement ces entreprises coopératives, qui sont créées pour satisfaire leurs besoins commerciaux, sociaux et environnementaux par la réalisation d'activités à valeur ajoutée et d'économies d'échelle ⁽⁹⁾. Les coopératives agricoles détiennent 83 % des parts de marché aux Pays-Bas, 79 % en Finlande, 55 % en Italie et 50 % en France ⁽¹⁰⁾.

⁽⁵⁾ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions — Initiative pour l'entrepreneuriat social — Construire un écosystème pour promouvoir les entreprises sociales au cœur de l'économie et de l'innovation sociales, [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2011\)682&lang=fr](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2011)682&lang=fr)

⁽⁶⁾ Commission européenne, *Social enterprises and their ecosystems in Europe. Comparative synthesis report*, 2020, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8274>

⁽⁷⁾ Ibidem.

⁽⁸⁾ <https://www.ica.coop/fr/coopératives/identite-cooperative>

⁽⁹⁾ <https://copa-cogeca.eu/Policy-areas>

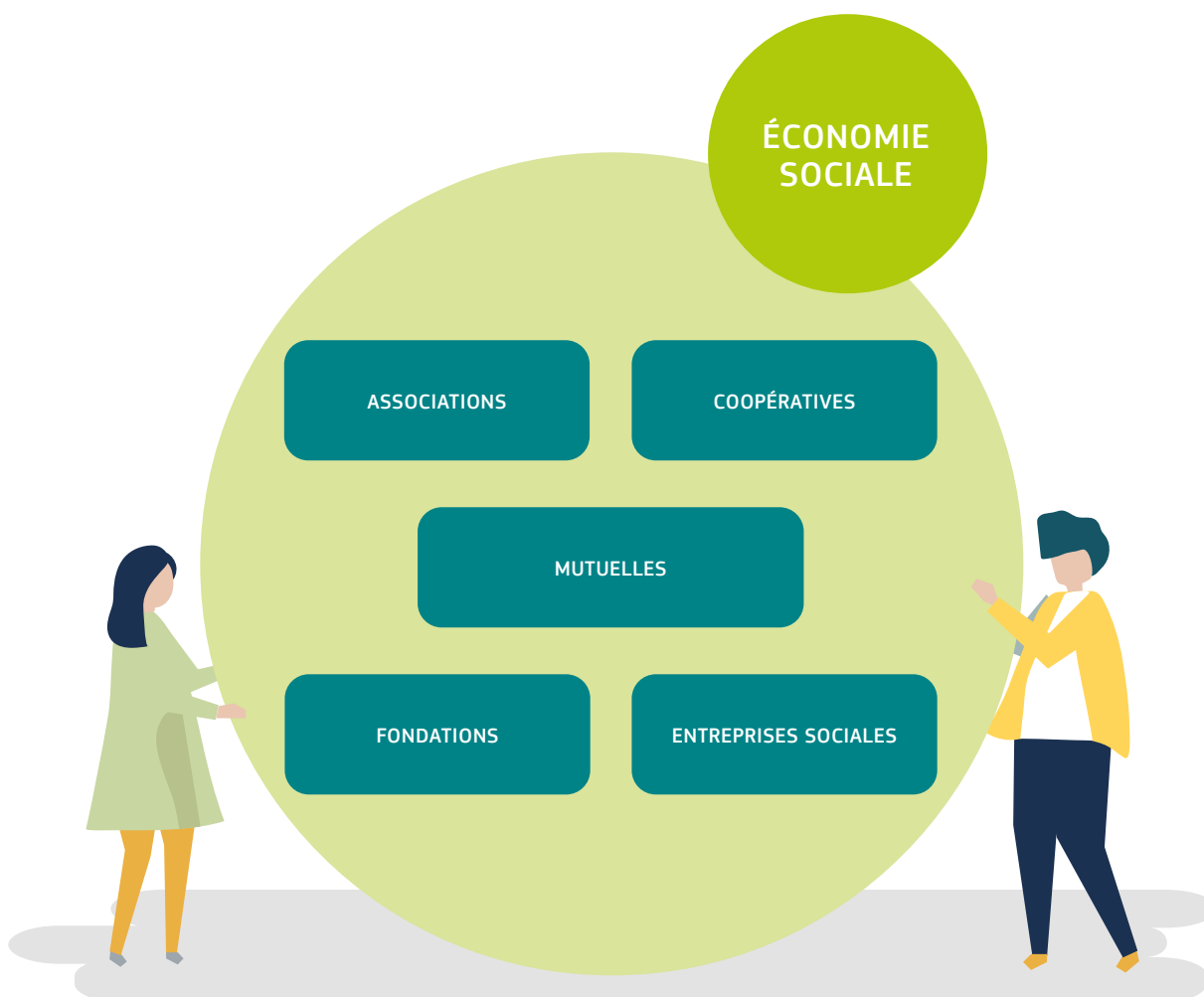
⁽¹⁰⁾ https://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy/cooperatives_fr

La **coopérative de proximité** constitue une nouvelle forme juridique de coopérative. Il s'agit d'un modèle d'innovation sociale dans lequel les citoyens sont producteurs et utilisateurs de biens et de services. Ce modèle crée des synergies et renforce la cohésion d'une communauté en réunissant, sur la base des principes du mutualisme, les activités de citoyens, d'entreprises, d'associations et d'institutions, en réponse à divers besoins. Une coopérative de proximité se caractérise par l'objectif explicite de procurer des avantages à la communauté à laquelle appartiennent les membres promoteurs ou qu'ils se sont choisie. Pour atteindre cet objectif, il convient de produire des biens et des services qui ont une incidence stable et durable sur la qualité de la vie sociale et économique de la communauté. Ce modèle de coopérative de proximité spécifique est apparu récemment en Italie, mais n'est pas encore légalement

reconnu au niveau national. Toutefois, certaines régions ont déjà réglementé la coopérative communautaire (voir encadré page 17).

Une autre forme de coopératives, les **plateformes coopératives**, offrent de nouvelles solutions de coopération entre les travailleurs, les producteurs et les consommateurs. Les plateformes coopératives sont des entreprises à structure coopérative gérées démocratiquement, qui utilisent une plateforme en ligne et un site internet, une application mobile ou un protocole pour faciliter la vente de biens et de services. Le fonctionnement des plateformes coopératives repose sur des principes tels que la transparence, la copropriété, la coopération et la solidarité. Elles proposent également aux travailleurs un système de propriété innovant (voir page 33).

Graphique 1. L'économie sociale en bref



COOPÉRATIVE «VUN DER ATERT» (LUXEMBOURG)



Avec le soutien du programme Leader, des producteurs et des consommateurs ont noué un partenariat qui a permis de créer un modèle de production de viande de proximité. Le concept a été testé par cinq éleveurs locaux.

Les consommateurs paient à l'avance les agriculteurs pendant une période de six mois ou un an et, en retour, ils reçoivent des informations sur les activités des exploitations et peuvent influencer le processus de production. Par exemple, les consommateurs peuvent accorder à l'agriculteur un prêt à faible coût pour qu'il puisse faire construire ou rénover des bâtiments agricoles, ou se convertir à l'agriculture biologique. La coopérative se charge des aspects logistiques et administratifs, tandis qu'un boucher local s'occupe de la préparation des colis et de la distribution.

https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/cooperative-vun-der-ater-community-based-model-quality-meat-production_fr



© Vun der Atert

POSSIBILITÉS OFFERTES AUX ZONES RURALES

L'économie sociale et les entreprises sociales sont des acteurs clés qui contribuent à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux ⁽¹¹⁾, sur le plan social, économique et de l'emploi (voir encadré page 9). Parce qu'elles sont en mesure de procurer des services de base à la collectivité et de favoriser l'inclusion sociale, l'économie sociale et les entreprises sociales peuvent apporter beaucoup d'avantages aux zones rurales, même si leur incidence est plus facile à comprendre en termes qualitatifs que quantitatifs.

L'économie sociale et les entreprises sociales combinent les contraintes de l'économie avec des considérations sociales et environnementales. Leur approche centrée sur l'humain (les personnes et l'environnement passent avant les profits) et leur lien naturellement étroit avec les

communautés locales rendent ces initiatives particulièrement intéressantes pour les zones rurales.

Ce lien avec les communautés locales permet de détecter en temps utile les besoins locaux, y compris de petits groupes de personnes ou de particuliers, et de forger des réponses sur mesure. L'économie sociale et les entreprises sociales sont donc plus souples, plus réactives et plus résilientes en cas de crise que d'autres formes d'activités économiques. Dans le contexte de la pandémie actuelle de COVID-19, les initiatives de l'économie sociale dans les zones rurales ont permis d'assurer la prestation de services sociaux aux personnes les plus vulnérables (telles que les personnes âgées, les personnes handicapées, les migrants, les réfugiés et les sans-abri), de produire des denrées alimentaires et des médicaments

et de les distribuer aux personnes isolées par l'intermédiaire d'entreprises agroalimentaires et de détaillants œuvrant dans le secteur de l'économie sociale.

La récente crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la pandémie a montré que l'économie sociale et les entreprises sociales étaient en mesure de proposer un modèle social et économique différent pour les zones rurales, même après la fin de la situation d'urgence. À titre d'exemple, elles peuvent favoriser un développement plus équilibré entre les zones urbaines et les zones rurales et proposer des solutions positives aux défis liés aux changements démographiques, tels que le vieillissement de la population, l'isolement et le dépeuplement.

⁽¹¹⁾ https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr

Plus concrètement, diverses mesures des PDR peuvent contribuer à mettre en place et à faire croître des initiatives de l'économie sociale et des entreprises sociales dans les zones rurales d'Europe. À titre d'exemple, les mesures de diversification (6.2 et 6.4) peuvent soutenir des initiatives en matière d'agriculture sociale et la mesure 7 (services de base et rénovation des villages) peut appuyer des initiatives fondées sur les principes de l'économie sociale, telles que des systèmes

d'énergie renouvelable de proximité. De même, la mesure 16.9 peut appuyer des projets de coopération visant à diversifier les activités agricoles et à développer de nouvelles activités liées à la santé, à l'intégration sociale, à l'agriculture à soutien collectif et à l'éducation en matière d'environnement et d'alimentation. Les principes de la méthode Leader (mesure 19) correspondent très bien à ceux de l'économie sociale, comme illustré dans l'encadré ci-dessous.

Le concept de village intelligent et le partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI) présentent également un grand intérêt.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET LE SOCLE EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

Services fournis par les initiatives de l'économie sociale et les entreprises sociales	Principes du socle européen des droits sociaux
Services d'intérêt général, y compris les services sociaux, d'éducation et de santé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie 9. Équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée 11. Accueil de l'enfance et aide à l'enfance 16. Soins de santé 17. Inclusion des personnes handicapées 18. Soins de longue durée 19. Logement et aide aux sans-abri 20. Accès aux services essentiels
Inclusion sociale et possibilités d'emploi pour les personnes handicapées, les groupes en situation défavorisée ou les groupes sous-représentés	<ol style="list-style-type: none"> 3. Égalité des chances 4. Soutien actif à l'emploi 5. Des emplois sûrs et adaptables

UN TABLEAU COMPLEXE

La collecte de données quantitatives harmonisées concernant l'ampleur de l'économie sociale et des entreprises sociales est relativement complexe. La grande diversité des définitions, des traditions et des cadres juridiques, la disponibilité des données statistiques et la difficulté de les comparer d'un pays à l'autre constituent les trois principaux défis en la matière. Ces défis rendent également difficile l'évaluation du rôle exact de l'économie sociale dans les zones rurales.

La grande diversité des formes juridiques et le niveau de développement de l'économie sociale (et, plus récemment, des entreprises sociales) dans l'ensemble de l'Union constituent une première couche de complexité. Cette situation reflète les différences dans les traditions culturelles nationales ainsi que dans le cadre juridique. Dans les anciens États membres, le cadre juridique correspond généralement davantage au concept d'économie sociale, tandis que, dans les nouveaux États membres,

il correspond au concept plus récent d'entreprise sociale tel qu'il est défini dans l'initiative pour l'entrepreneuriat social de la Commission européenne. Dans certains pays, comme l'Italie et la France, les deux concepts influent sur le cadre juridique.

Un nombre croissant d'États membres de l'Union ont récemment adopté des stratégies nationales, des programmes d'action et des actes juridiques qui définissent l'entreprise sociale au niveau national. Les définitions nationales

de l'entreprise sociale portent sur sa composante sociale, entrepreneuriale et de gouvernance. On constate des différences entre les pays en ce qui concerne les types d'activités considérées comme « sociales » (par exemple, l'insertion professionnelle ou la prestation de services sociaux), la part des revenus qui doit provenir d'activités marchandes et la manière ou la mesure dans laquelle les parties prenantes sont censées participer aux processus décisionnels ⁽¹²⁾.

Compte tenu du chevauchement des termes et de la diversité des définitions, il n'est pas étonnant que l'un des objectifs du futur plan d'action de la Commission européenne en faveur de l'économie sociale soit précisément de revoir les définitions de l'économie sociale et des termes qui s'y rapportent (voir page 36).

La disponibilité et la qualité des données sur les entreprises sociales, qui varient considérablement d'un pays à l'autre, constituent une deuxième couche de complexité. La diversité du degré de reconnaissance dont jouissent les entreprises sociales dans les pays de l'Union a une incidence sur la disponibilité des statistiques officielles et d'autres données ⁽¹³⁾. La fiabilité des données est plus élevée dans les pays où les entreprises sociales existent depuis plus longtemps, où au moins certains de leurs modèles ont été reconnus et où un nombre significatif d'études sur les entreprises sociales ont été menées.

Selon une étude réalisée par le Comité économique et social européen (CESE) ⁽¹⁴⁾, la disponibilité de données sur l'économie sociale dans son ensemble constitue un défi. De graves écarts statistiques sont observés dans les données de différents pays, en particulier celles des nouveaux États membres de l'Union, mais aussi d'États tels que les Pays-Bas.

Enfin, le troisième défi concerne la comparabilité des données disponibles. Les définitions et les formes juridiques varient d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays au fil des ans. De plus, les méthodes et les définitions statistiques ne sont pas toujours homogènes.

Selon l'étude du CESE mentionnée précédemment, l'emploi dans l'économie sociale varie considérablement d'un État membre à l'autre. Il représente 9 à 10 % de la population active dans des pays tels que la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, la France et les Pays-Bas, tandis que dans les « nouveaux » États membres de l'Union, tels que la Slovénie, la Roumanie, Malte, la Lituanie, la Croatie, Chypre et la Slovaquie, l'économie sociale reste un petit secteur émergent, qui emploie moins de 2 % de la population active.

Il est intéressant de noter que la même étude met en évidence la résilience de la main-d'œuvre de l'économie sociale à la suite de la crise financière de 2008 (le nombre d'emplois dans ce secteur n'est passé que de 14,1 millions à 13,6 millions, alors que plus de 5 millions d'emplois auraient été perdus dans l'Union selon les estimations) ⁽¹⁵⁾.



© Freepik, Rawpixel

⁽¹²⁾ Commission européenne, *Social enterprises and their ecosystems in Europe. Comparative synthesis report*, 2020, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8274>

⁽¹³⁾ Ibidem.

⁽¹⁴⁾ Comité économique et social européen, *Évolutions récentes de l'économie sociale dans l'Union européenne*, 2017, <https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/files/qe-04-17-875-fr-n.pdf>

⁽¹⁵⁾ Eurofound, *Impact of the crisis on working conditions in Europe*, 2013, <https://www.eurofound.europa.eu/fr/publications/reports/2013/impact-of-the-crisis-on-working-conditions-in-europe>



© Freepik, Boggy

ÉCONOMIE SOCIALE, ENTREPRISES SOCIALES ET PROGRAMME LEADER

L'économie sociale et les entreprises sociales reposent souvent sur des principes très semblables aux sept caractéristiques de la méthode Leader ⁽¹⁶⁾, comme le montrent les exemples figurant dans ce numéro de la *Revue rurale de l'UE*, même lorsque ces entreprises n'ont pas bénéficié d'un soutien au titre du programme Leader ou du financement du développement rural.

Dans l'économie sociale, les droits de propriété et la gouvernance démocratique suivent une *approche ascendante*. Le «magasin agricole urbain» danois (voir encadré page 29) en est un exemple. Ce point de vente au détail de denrées alimentaires est devenu une vitrine exceptionnelle pour les produits des petits producteurs locaux, qui sont en mesure de mieux commercialiser, et les employés y partagent leurs connaissances sur les produits et promeuvent de nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs.

L'*approche locale* est largement illustrée par Railcoop, une coopérative française dont l'ambition est d'améliorer les liaisons ferroviaires dans les campagnes du pays grâce au rétablissement de services ferroviaires supprimés (voir encadré page 33). Les citoyens, les travailleurs du rail, les entreprises et les communautés se rassemblent autour du même objectif : élaborer, sous la forme d'une coopérative, une offre de transport ferroviaire innovante qui répond aux besoins de toutes les régions concernées.

L'économie sociale et les entreprises sociales sont souvent liées à l'*innovation*, y compris sociale. Si de nombreux acteurs de l'économie sociale et de

nombreuses entreprises sociales ont contribué à fournir des services innovants ou ont été à l'origine de nombreuses innovations sur le plan organisationnel, il serait incorrect d'affirmer que tous ces acteurs et toutes ces entreprises innoveraient, ou qu'ils contribuent toujours à l'innovation sociale. L'article sur l'innovation sociale (page 19) traite de ce point et examine la contribution de l'économie sociale et des entreprises sociales à l'innovation sociale dans les zones rurales.

La *coopération*, le *travail en réseau* et les *partenariats* sont quelques-uns des autres principes essentiels de l'initiative Leader, sur lesquels repose le fonctionnement de l'économie sociale et des entreprises sociales. Les pôles territoriaux français de coopération économique, décrits à la page 15, sont un très bon exemple de réseaux de coopération établis entre différents acteurs locaux.

Avec Leader, l'*intégration* peut prendre différentes formes, mais elle consiste toujours à favoriser des liens avec la stratégie, le territoire, le partenariat et le monde extérieur. Cela ne signifie toutefois pas qu'il faille soutenir tout et tout le monde de la même façon et au même moment, mais plutôt qu'il faudrait établir des priorités et se concentrer sur certains aspects. Il s'agit du point de départ des entreprises sociales d'insertion professionnelle, décrit à la page 13. Ces entreprises s'efforcent de produire des biens, de réaliser des travaux ou de fournir des services à la communauté locale en mobilisant différents acteurs locaux et en cherchant à intégrer, socialement et professionnellement, des personnes en situation de vulnérabilité.

⁽¹⁶⁾ Les sept principes du programme Leader sont présentés dans le numéro 29 de la *Revue rurale de l'UE*, «Réalizations Leader», https://enrd.ec.europa.eu/publications/eu-rural-review-29-leader-achievements_fr



© Freepik, Roman

2. L'économie sociale pour des zones rurales dynamiques

INTRODUCTION

L'ÉCONOMIE SOCIALE CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX INCLUSIFS

STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRISE EN RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DES TERRITOIRES

L'ÉCONOMIE SOCIALE, MOTEUR DE PARTENARIATS MULTIPARTITES

STIMULER LE POTENTIEL DE TRANSFORMATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

PERSPECTIVES

PAR ERDMUTHE KLAER-MORSELLI ET PATRIZIA BUSSI

Erdmuthé Klaer-Morselli est la secrétaire générale adjointe du Réseau européen des villes et régions de l'économie sociale ⁽¹⁾. Elle est chargée de coordonner les échanges entre les municipalités et les régions sur tout un éventail de sujets liés au partenariat avec l'économie sociale et le développement local. Elle est en outre membre du groupe d'experts participant au dialogue structuré de la Commission européenne avec les partenaires des Fonds structurels et d'investissement européens.

Patrizia Bussi est la directrice du Réseau européen des entreprises d'intégration sociale ⁽²⁾, qui représente les intérêts de 29 réseaux nationaux et régionaux d'«entreprises sociales d'insertion professionnelle» de 21 pays européens. Elle est notamment la vice-présidente de Social Economy Europe, un membre du groupe d'experts de la Commission sur l'entrepreneuriat social et une représentante active de l'économie sociale dans le cadre du dialogue structuré avec les Fonds structurels et d'investissement européens et de la plateforme «Prêts pour l'avenir» ⁽³⁾.

⁽¹⁾ <http://www.revesnetwork.eu/wp/?lang=fr>

⁽²⁾ <http://www.ensie.org>

⁽³⁾ https://ec.europa.eu/info/law/law-making-process/evaluating-and-improving-existing-laws/refit-making-eu-law-simpler-less-costly-and-future-proof/fit-future-platform-f4f_fr

INTRODUCTION

Par rapport à d'autres acteurs économiques, l'économie sociale s'inscrit dans une vision plus globale du développement local grâce à son principe fondateur, à savoir la primauté des personnes et de l'objet social sur le capital.

L'économie sociale poursuit plusieurs objectifs: la création d'activités économiques et d'emplois en découlant, notamment en faveur de l'insertion professionnelle des personnes les plus vulnérables; l'inclusion sociale; la prestation de services dans différents domaines; et la création

de communautés (rurales) inclusives. Grâce à cette approche intégrée, ainsi qu'à sa capacité à mobiliser les citoyens et différents acteurs locaux, l'économie sociale est en mesure de répondre de manière innovante à un certain nombre des défis auxquels les zones rurales sont confrontées.

L'ÉCONOMIE SOCIALE CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX INCLUSIFS

Les entreprises sociales d'insertion professionnelle sont à l'origine d'un grand nombre d'initiatives de l'économie sociale. Il s'agit d'acteurs économiques (opérant sous différentes formes) qui s'efforcent de créer des formes d'emploi plus inclusives et intégrées, en apportant aux personnes vulnérables des compétences de base, des compétences professionnelles spécifiques ainsi que les compétences nécessaires pour participer activement à la vie citoyenne. Les entreprises sociales d'insertion professionnelle utilisent et promeuvent la méthode de formation par le travail⁽⁴⁾, qui améliore l'employabilité des personnes vulnérables en leur apportant des compétences non techniques ou transversales, afin de créer de nouvelles activités économiques et des emplois inclusifs (voir encadré sur cette page).

Les entreprises sociales d'insertion professionnelle sont souvent établies dans les zones rurales ou périurbaines, où elles œuvrent en faveur de l'agriculture sociale: elles utilisent les ressources agricoles, rurales et naturelles pour créer des emplois au bénéfice des personnes vulnérables et elles fournissent des services sociaux. Ces types d'entreprises sociales d'insertion professionnelle mettent en valeur les ressources des zones rurales, tout en aidant les territoires qui cherchent à créer une dynamique positive. Elles font appel à un grand nombre d'acteurs concernés, tels que des organisations du troisième



SZIMBIÓZIS ALAPÍTVÁNY/FONDATION SYMBIOSIS (HONGRIE)

La fondation Symbiosis, établie dans la zone rurale du manoir de Baráthegy, en Hongrie, organise des activités agricoles et sociales en faveur de l'intégration et de la réinsertion des personnes vulnérables depuis 1999. Les activités agricoles comprennent la récolte de légumes, la production de fromage et les soins aux animaux de ferme.

La fondation organise également des activités dans les domaines de l'artisanat, de l'industrie manufacturière et du tourisme, afin de renforcer les activités économiques, de créer de nouveaux emplois inclusifs et de mettre en valeur les zones rurales. Elle accueille plus de 400 personnes handicapées dans 5 maisons, fournit divers services sociaux (soins en journée et transports spéciaux, par exemple) et a déjà créé plus de 250 emplois. La viabilité de l'organisation repose sur le paiement par les pouvoirs publics des services fournis et des appels d'offres lancés (30 projets par an en moyenne), sur ses propres activités génératrices de revenus (agriculture, services touristiques et artisanat) et sur des économies réalisées grâce à des initiatives de production d'énergie et de collecte de fonds.

<https://szimbiozis.net>

secteur, des travailleurs et leurs familles, ainsi que les municipalités.

⁽⁴⁾ La formation par le travail est un moyen puissant de soutenir l'éducation et la formation des adultes ainsi que le développement des ressources humaines dans les entreprises: <https://www.etf.europa.eu/en/practice-areas/work-based-learning>

BIO&CO (ROUMANIE)

Lancé en 2016, Bio&co est un projet géré par Ateliere Fără Frontiere (ateliers sans frontières), qui se trouve à 35 kilomètres au nord de Bucarest, à Ciocanari. Cette ferme sociale et pédagogique produit et distribue des légumes biologiques cultivés sur place, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et les émissions de dioxyde de carbone (CO₂).

Bio&co offre un lieu de travail adapté aux travailleurs défavorisés qui bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé dans la production de légumes sains et bons. L'intégration de ces personnes vulnérables par le contact avec la nature et le travail en plein air présente de nombreux avantages, notamment une plus grande solidarité, la protection de l'environnement et la promotion de la biodiversité.

Les revenus propres provenant des activités agricoles, les contributions privées (Carrefour Roumanie et la Fondation Carrefour) ainsi que les dons constituent les principales sources de financement du projet.

<http://www.bio-co.ro>



© Freepik, Hryshchysheh

Grâce à leur capital naturel, les zones rurales offrent d'autres possibilités aux entreprises sociales d'insertion professionnelle. Les entreprises sociales sont actives dans le domaine de la protection de l'environnement et de la biodiversité, comme c'est le cas du projet roumain Bio&co (voir encadré ci-dessus). Parmi les autres initiatives figurent la coopérative sociale «L'orto di

Francesco»⁽⁵⁾ en Italie et Green Care, un programme d'agriculture sociale visant à mettre en valeur la santé et le bien-être dans les environnements naturels en Autriche⁽⁶⁾.

Ces dernières années, un nombre croissant de projets d'agriculture sociale ont bénéficié d'un soutien au titre des programmes de développement rural (PDR) européens. Le projet tchèque

de développement local participatif «Kokořin 12 — extension de l'entreprise sociale», géré par le groupe d'action local (GAL) Vyhlídky⁽⁷⁾ et financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), ainsi que le projet d'agriculture sociale belge «Nos Oignons»⁽⁸⁾, mis au point grâce à la mesure 16 (coopération) dans le cadre du PDR de Wallonie, en sont des exemples.

STIMULER L'ESPRIT D'ENTREPRISE EN RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX DES TERRITOIRES

Il est de plus en plus reconnu que l'économie sociale, outre son rôle dans la création d'emplois, est un moyen de stimuler l'esprit d'entreprise dans les zones rurales.

Cette stimulation se fait par l'action communautaire et la coentreprise, qui ont des racines locales fortes et, partant, une grande capacité à déceler le potentiel des territoires et de leurs

habitants, ainsi que les besoins locaux. L'économie sociale mobilise différents groupes de la population, y compris, mais pas exclusivement, les personnes défavorisées, et elle les accompagne

⁽⁵⁾ <http://www.francescodassisi.org/orto-di-francesco/>

⁽⁶⁾ <http://www.greencare.at/>

⁽⁷⁾ www.revenium.cz

⁽⁸⁾ https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/nos-oignons-supporting-social-farming-wallonia_fr

dans la mise en place d'activités entrepreneuriales qui répondent à leurs besoins. Elle favorise l'action collective tout en valorisant les différentes contributions de chaque membre. En outre, elle sert l'intérêt général et en tire parti pour nouer des partenariats avec divers autres acteurs locaux. Tous ces éléments permettent à l'économie sociale de réagir de manière plus souple et souvent innovante à différents défis.

En France, l'expérimentation réussie d'une approche de l'économie sociale en remplacement des régimes de chômage traditionnels (voir encadré sur cette page) a stimulé l'esprit d'entreprise local, tout en répondant aux besoins locaux propres aux territoires ruraux et à leurs habitants. Des expériences similaires ont été et seront intégrées aux pôles territoriaux de coopération économique ⁽⁹⁾. Ce concept a été développé en France à partir de 2009 par des plateformes nationales de l'économie sociale, des groupes de réflexion et les pouvoirs publics, et a également été reconnu dans la législation française relative à l'économie sociale et solidaire (en 2014). Dans le cadre d'un pôle territorial de coopération économique, un groupe d'initiatives de l'économie sociale travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires pour lancer ou relancer des activités économiques et sociales, créer des emplois, favoriser l'innovation sociale et technologique et contribuer au développement local durable dans un territoire donné.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (FRANCE)

L'idée de départ du projet «Territoires zéro chômeur de longue durée», élaboré par l'organisation non gouvernementale ATD Quart Monde, consiste à utiliser les fonds publics destinés aux allocations de chômage d'une autre manière, à savoir pour financer des activités entrepreneuriales et créatrices d'emplois parmi les chômeurs de longue durée et stimuler le développement local.

Ces activités peuvent comprendre des services aux personnes âgées ou aux enfants, des activités dans le domaine de l'économie circulaire, des services de restauration mobile («camions-restaurants»), de tourisme ou de mobilité, entre autres. Les organisations de l'économie sociale jouent le rôle de mentors: elles apportent un soutien administratif et contribuent à tisser des liens avec la communauté locale. Ces activités créent de nouveaux emplois et se révèlent être une manière plus efficace d'utiliser les ressources publiques par rapport aux prestations de chômage traditionnelles.

L'initiative «Territoires zéro chômeur de longue durée» est financée à 70 % par le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (créé en 2016 par le gouvernement français). Les 30 % restants sont financés par les revenus découlant des activités entrepreneuriales.

À la suite d'une deuxième loi nationale adoptée en 2020, cette expérimentation sera étendue à au moins 50 autres territoires. Les territoires candidats prévoient d'utiliser les ressources du programme Leader en complément.

<https://www.tzclcd.fr/la-2e-loi/actualites/>

L'ÉCONOMIE SOCIALE, MOTEUR DE PARTENARIATS MULTIPARTITES

Les initiatives de l'économie sociale telles que les pôles territoriaux de coopération économique français ont la capacité d'établir des réseaux de coopération avec différents acteurs locaux, tels que les pouvoirs publics, les petites et moyennes entreprises, les chambres de commerce, les établissements d'enseignement, les organisations de la société civile et les

initiatives citoyennes. Les connaissances et le savoir-faire, l'espace, les ressources (humaines), les équipements, les financements et autres ressources sont partagés et gérés conjointement sur la base des principes de solidarité et de participation, et donnent lieu à des solutions nouvelles et souvent innovantes pour répondre aux divers besoins de la population rurale.

Il existe des initiatives similaires dans d'autres États membres de l'Union, où l'économie sociale joue souvent le rôle d'animateur, parfois en coopération avec les pouvoirs publics. On peut en observer des exemples dans le cadre du développement local participatif ou d'approches locales similaires (voir encadrés sur cette page) ou en Toscane (voir encadré page 17), où le gouvernement

⁽⁹⁾ <http://www.lelabo-ess.org/-poles-territoriaux-de-cooperation-economique-36-.html>

régional a adopté une loi spécifique ⁽¹⁰⁾ en 2019, ainsi qu'un programme spécial visant à encourager les coopératives de proximité. Ce type de coopérative en Italie rassemble les citoyens et les acteurs locaux autour de sujets tels que la lutte contre le dépeuplement des zones rurales, le développement de (nouvelles) activités sociales et économiques durables, la gestion des problèmes environnementaux, la préservation du patrimoine et du savoir-faire culturels locaux, la création d'emplois et la revitalisation des campagnes (reculées).



© Unsplash

GAL AKTION ÖSTERBOTTEN R.F. (FINLANDE)

Favoriser la coopération entre les territoires et les municipalités est un principe essentiel du GAL Aktion Österbotten r.f., qui réunit des organisations de la société civile, des structures de l'économie sociale, des municipalités et des particuliers dans les régions suédophones d'Ostrobotnie (Finlande).

L'objectif de ce groupe d'action locale est de stimuler le développement rural durable et les partenariats multipartites dans un certain nombre de domaines, tels que l'entrepreneuriat (social), les services, la pêche et l'agriculture, la culture ou le tourisme. Pour ce faire, il s'appuie sur les instruments de financement de l'Union (Fonds européen agricole pour le développement rural, Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, etc.) et sur des programmes nationaux. Dans le cadre du programme Leader, le GAL mobilise également un montant impressionnant de fonds privés.

<https://aktion.fi>

ENTREPRISE COMMUNAUTAIRE DE TRÖNÖ (SUÈDE)

Dans la municipalité de Trönö/Söderhamn (Suède), la fermeture imminente de la caserne de pompiers a entraîné la création, en 2001, de l'entreprise communautaire de Trönö. Depuis, l'initiative est devenue un pôle de développement local et a conduit à la transformation du district qui compte 1 000 habitants. Aujourd'hui, les activités mises en place par l'entreprise englobent également un centre communautaire comprenant des bureaux, une bibliothèque, une structure d'hébergement, des commerces (notamment un bureau de poste, un bureau d'information touristique, des magasins et un café) et une ferme laitière. L'entreprise communautaire a la forme juridique d'une coopérative (700 membres).

Le soutien découlant de la mesure 7 (services de base et rénovation des villages) du programme de développement rural suédois a facilité la mise en place du «point de service», un pôle proposant aux habitants un certain nombre de services commerciaux et publics.

Le partenariat noué avec la municipalité (Söderhamn) et la banque coopérative JAK permet de financer sur mesure la mise en place de projets supplémentaires au bénéfice de la communauté locale.

La coopérative participe désormais au projet Erasmus+ «GIRA — Green initiatives in rural areas» (Initiatives vertes dans les zones rurales), qui vise à rassembler les populations rurales autour des objectifs du pacte vert pour l'Europe, tout en les encourageant à rester à la campagne et à jouer un rôle actif dans le changement.

<http://tronobygden.se>

<http://ruralareas.eu>



© Trönobygden

⁽¹⁰⁾ <http://coopdicomunita.toscana.it/nuova-legge-regionale-67/2019>



© Filo & Fibra

COOPÉRATIVE DE PROXIMITÉ FILO & FIBRA (ITALIE)

La coopérative Filo & Fibra, établie à San Casciano dei Bagni (région de Sienne), soutient la chaîne de valeur de la laine de Toscane. La coopérative, qui regroupe principalement des femmes de la région, travaille avec les exploitations d'élevage ovin, les entreprises textiles et les magasins locaux. Les «déchets» provenant de la tonte des moutons, les textiles invendus et les pièces d'occasion sont collectés, retraités de manière innovante et transformés en nouveaux produits. La coopérative développera bientôt ses activités pour proposer des espaces de travail communs et des formations et promouvoir ses produits (y compris par la réouverture de boutiques abandonnées). Elle souhaite également créer un musée local de la laine.

Cette coopérative bénéficie du programme mis en place par la région de Toscane pour soutenir les coopératives de proximité.

<http://coopdicomunita.toscana.it/~filo-fibra-societa-cooperativa-a-r-l->

STIMULER LE POTENTIEL DE TRANSFORMATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Parallèlement aux coopératives de proximité et aux initiatives similaires, des «tiers-lieux», gérés selon les principes de l'économie sociale, voient le jour dans un certain nombre d'États membres (y compris dans les zones rurales). Ces tiers-lieux constituent la pierre angulaire de la reconstruction des communautés rurales, de la mobilisation des habitants, du rétablissement de la confiance et, partant, de la revitalisation de la démocratie locale et de la citoyenneté active.

Les espaces abandonnés ou inutilisés, tels que des terrains en friche, des anciennes écoles, des bars vacants ou des complexes industriels, deviennent de nouveaux centres de développement local, de coopération et de participation citoyenne. Nouveaux lieux de rencontre pour les habitants et de coopération pour différents acteurs locaux, les tiers-lieux stimulent l'activité économique et deviennent des guichets uniques pour les services publics, les arts, la culture et l'éducation. Dans d'autres cas, ils soutiennent la transition énergétique des communautés sous la coordination, par

exemple, des coopératives énergétiques citoyennes (voir encadré page 18).

Enfin, dans le contexte de la «construction de communautés», les nouvelles plateformes coopératives décrites à l'article 5 (page 33) ne doivent pas être négligées. Elles offrent de nouvelles solutions numériques de coopération entre les travailleurs, les producteurs et les consommateurs, tout en remédiant à des problèmes locaux concrets (la mobilité et l'approvisionnement alimentaire par exemple), sur la base des principes de l'économie sociale.

COOPÉRATIVES ÉNERGÉTIQUES (ESPAGNE)

Située dans le centre de la Catalogne, la municipalité de Saldes souhaitait adopter une stratégie de l'économie sociale pour revitaliser une ancienne zone minière et la transformer en un espace au service du village et de ses habitants. Depuis 2019, la municipalité, conjointement avec Ateneu Cooperatiu, s'efforce de forger une alliance de coopératives, d'organisations du troisième secteur et de collectivités locales, et de mettre en place, en coopération avec les habitants, un concept de coopérative énergétique locale.

Cette dernière créera et exploitera un parc solaire qui produira de l'énergie pour 42 foyers. La production excédentaire sera vendue, et ces revenus constitueront une nouvelle ressource pour la coopérative et ses membres. Une demande d'aide au titre du programme Leader est prévue. L'initiative a également permis de réunir autour d'un projet commun les habitants et les propriétaires d'une résidence secondaire dans la municipalité, ce qui pourrait être bénéfique pour ces deux catégories de personnes.

<https://www.coopcatcentral.cat/2020/09/18/promouen-a-saldes-una-cooperativa-per-fer-un-parc-solar-en-unes-antigues-instal·lacions-mineres-i-abastir-denergia-el-poble/>



© Unsplash

PERSPECTIVES

L'économie sociale peut servir de modèle de transition vers un développement local durable et de revitalisation participative des zones rurales.

La politique agricole commune (PAC) et les programmes de développement rural offrent une multitude de possibilités de soutien aux activités de l'économie sociale, qui peuvent rendre les zones rurales plus attrayantes, plus inclusives et plus dynamiques. Les futurs plans stratégiques nationaux relevant de la PAC, ainsi que les programmes opérationnels nationaux et régionaux mis en place au titre d'autres instruments liés à la politique de cohésion, tels que le FEDER, permettront aux États membres et aux régions (avec les responsabilités qui en découlent) de mieux exploiter tous les moyens disponibles pour soutenir l'économie sociale.

Les groupes d'action locale Leader peuvent contribuer à amplifier le travail en réseau et à augmenter le nombre de

partenariats entre les pouvoirs publics et les initiatives de la société civile, et donc stimuler le lancement de nouvelles initiatives de l'économie sociale dans les zones rurales.

Toutefois, les actions innovantes et utiles en matière d'économie sociale dans les zones rurales trouvent souvent leur origine dans des initiatives de moindre envergure lancées par des groupes de citoyens qui, en raison d'un manque de ressources humaines et de connaissances, ont souvent des difficultés à accéder aux financements de l'Union. Un soutien plus décentralisé (dans le cadre, par exemple, du programme Leader et du développement local participatif) mais aussi des investissements dans le renforcement des capacités sont essentiels pour faciliter l'accès au financement des petites initiatives.

L'économie sociale a ouvert la voie à une (re)démocratisation de l'économie et de la société, en associant les citoyens et

les communautés à un projet local et européen qui est le leur.



3. Favoriser l'innovation sociale dans les zones rurales

© Enerterre

INTRODUCTION

QU'EST-CE QUE L'INNOVATION SOCIALE?

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN TERREAU FERTILE POUR L'INNOVATION SOCIALE

LE DÉVELOPPEMENT RURAL EUROPÉEN: DE L'INNOVATION À L'INNOVATION SOCIALE

CONCLUSIONS

PAR ARMELLE LEDAN

Armelle Ledan est une consultante de haut niveau qui a 25 ans d'expérience professionnelle dans le secteur social. Elle a consacré la majeure partie de sa carrière à des programmes et projets du Fonds social européen (FSE), et a également travaillé dans le domaine de l'économie sociale et de l'innovation sociale. De 2016 à 2019, elle a été coordinatrice du projet «Communauté de l'innovation sociale» mis en place au titre du programme Horizon 2020, et, en 2015 et 2016, elle a coordonné la plateforme de l'innovation sociale (SIE — direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME). Elle travaille actuellement à l'évaluation de projets d'expérimentation sociale relevant du programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion), et dirige le groupe de travail sur l'innovation sociale de l'Association européenne pour l'information sur le développement local (AEIDL). Elle donne également des conférences sur l'économie sociale en Europe à l'université de Montpellier et participe à des études de terrain sur l'innovation sociale territoriale.

INTRODUCTION

Bien que l'innovation sociale soit une réalité historique, elle est désormais considérée comme un concept politique contemporain, qui n'a pas pour autant de définition commune unique. Au cours des 20 dernières années ⁽¹⁾, l'innovation sociale a été soutenue au niveau européen au moyen de différents leviers politiques, allant des Fonds structurels, de la recherche et des marchés publics à la réglementation. Aujourd'hui, la Commission européenne définit l'innovation sociale comme consistant en «des activités dont les

fins comme les moyens revêtent un caractère social et en particulier celles relatives à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles idées (concernant des produits, services et modèles) qui répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations ou collaborations sociales, bénéficiant ainsi à la société et renforçant la capacité de celle-ci à agir» ⁽²⁾.

En substance, l'objectif ultime de l'innovation sociale est de créer une valeur sociale pour tous en matière de

bien-être, de qualité de vie, d'inclusion sociale, de solidarité, de participation citoyenne, de qualité de l'environnement, de soins de santé, de services publics efficaces et d'éducation, et de produire des changements positifs en réponse à des besoins sociaux non satisfaits. L'innovation sociale, grâce à sa capacité à entraîner des changements positifs systémiques et durables et à «transformer» l'économie et la société, pourrait contribuer à libérer le potentiel inexploité des zones rurales.

QU'EST-CE QUE L'INNOVATION SOCIALE?

Malgré la diversité des définitions (voir page 6), certaines caractéristiques communes sont généralement admises. Les innovations sociales ont leurs racines et leur origine au niveau local; elles adoptent une approche ascendante, nécessitent l'engagement de tous les acteurs tout au long du processus (secteur public, secteur privé, troisième secteur et société civile, y compris les bénéficiaires et les utilisateurs finaux), se développent grâce à des collaborations et des réseaux solides et ont un caractère

expérimental intrinsèque. Comme toute innovation, l'intensité du changement qu'elles peuvent engendrer varie d'un degré marginal à radical.

Dernière-née de la «famille de l'innovation», l'innovation sociale diffère des autres formes d'innovation, telles que les innovations économiques ou technologiques. Hégémoniques jusqu'aux années 90, ces dernières portaient essentiellement sur l'innovation en matière de matériaux et de produits, sur les méthodes

d'innovation dans les processus de production, ainsi que sur l'innovation en matière de commercialisation et d'organisation dans le domaine de l'économie. Aujourd'hui, une nouvelle approche systémique de l'innovation est adoptée au niveau territorial, qui renforce les synergies entre tous les types d'innovation et vise à relever l'ensemble des défis interdépendants qui se présentent — sociaux, environnementaux et économiques.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UN TERREAU FERTILE POUR L'INNOVATION SOCIALE

L'innovation sociale n'est pas la prérogative d'une quelconque forme organisationnelle ou structure juridique et peut être mise au point par et pour le secteur privé, le secteur public et le «troisième» secteur, ainsi que par la société civile, ou souvent pour tous ces secteurs confondus, étant donné que l'innovation sociale implique une coopération étroite entre ces secteurs.

Toutefois, les organisations de l'économie sociale et les entreprises sociales ont toujours été un vecteur naturel d'innovation sociale par rapport à l'économie de marché, et elles font figure de précurseurs pour ce qui est de déterminer et de mettre en œuvre des innovations sociales et des modes alternatifs d'organisation des activités économiques. Les innovations dont elles

sont à l'origine, telles que le commerce équitable, les mouvements d'alimentation biologique ou la finance éthique, ont souvent été adoptées et généralisées par le reste de l'économie. Les associations sont le laboratoire historique des innovations sociales et elles sont, tout comme les coopératives, bien établies dans les zones rurales. Comme l'a montré le projet «ViSEnet» (voir encadré page 22),

(1) Bureau des conseillers de politique européenne (BEP), *Empowering people, driving change: Social innovation in the European Union*, 2010, <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/13402/attachments/1/translations/en/renditions/native>, et *Social innovation: a decade of changes*, 2014, <https://espas.secure.europarl.europa.eu/orbis/document/social-innovation-decade-changes>

(2) Commission européenne, proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen plus (FSE+) [COM(2018) 382 final], 2018, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=CELEX:52018PC0382>



© Rise Hub

RISE HUB (ITALIE)

Rise Hub est une association établie dans le Latium (Italie centrale), qui œuvre en faveur de la résilience des communautés par le développement de compétences personnelles, l'inclusion sociale, l'apprentissage interculturel, le développement territorial durable et la création de liens sociaux. L'association a été créée pour répondre aux besoins locaux découlant d'un double afflux de nouveaux habitants (retour des jeunes professionnels et arrivée de réfugiés et de demandeurs d'asile). Elle a été créée en 2015 à partir du projet Leader «Terre e comuni» [par le groupe d'action locale (GAL) Latium, partie du parc national des Abruzzes], dans l'objectif d'intégrer concrètement les nouveaux arrivants dans les campagnes avec le soutien du FSE (développement local participatif). Les jeunes demandeurs d'asile et réfugiés représentent un quart des membres de l'association.

L'association travaille en partenariat avec Atina-Sora, le centre de réfugiés voisin du GAL Verla, et avec divers autres acteurs (pouvoirs publics, universités et centres de recherche, centres d'accueil de demandeurs d'asile, agences de développement territorial, exploitations agricoles, petites et moyennes entreprises, associations culturelles, organisations non gouvernementales nationales et européennes).

Par des activités telles que l'éducation informelle, la recherche dans le domaine de l'innovation sociale, le conseil juridique et la médiation interculturelle, Rise Hub joue le rôle de laboratoire de l'innovation sociale et du développement durable à l'échelle locale. L'association diffuse une culture de solidarité et d'intégration, renforce les identités culturelles locales et, à terme, engendre des changements positifs. Elle encourage également la mobilité internationale des jeunes dans le cadre du projet Erasmus+ Rise EU et de chantiers internationaux.

<https://risehub.org/en/index.php>

les entreprises sociales sont apparues plus récemment, créant un nouveau terrain propice à l'innovation sociale.

L'économie sociale, les entreprises sociales et l'innovation sociale entretiennent des liens si étroits que les termes sont souvent confondus. Toutefois, toutes les organisations de l'économie sociale et les entreprises sociales ne sont pas innovantes sur le plan social. Elles ne mettent au point des innovations sociales que lorsqu'elles sont confrontées à des besoins et défis sociaux nouveaux

qui nécessitent de nouvelles solutions, tels que la migration. L'innovation sociale est donc le processus élaboré par ces organisations et le résultat de leurs activités.

L'innovation sociale suit les phases traditionnelles de l'innovation, à savoir l'idéation, le prototypage et le pilotage, la mise en œuvre, l'expansion et le transfert des projets couronnés de succès. Le changement d'échelle des innovations sociales, par exemple leur extension à d'autres territoires, bénéficiaires ou

domaines et secteurs (diffusion de l'innovation), permet d'étendre leur couverture, de sorte qu'elles influencent les cadres d'action et deviennent des pratiques communes (généralisation de l'innovation), contribuant ainsi au changement social. Des projets tels que «Rise Hub» (voir encadré ci-dessus), «Espace-test» (voir page 22) et Enerterre⁽³⁾ en sont des exemples.

Il convient toutefois de signaler qu'il n'est pas nécessaire de généraliser toutes les expériences ou innovations. Certaines

⁽³⁾ https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/enerterre-fighting-against-energy-poverty_fr



© Freepik, Jpchet

ESPACE-TEST (BELGIQUE)

Le projet de coopération Leader «Espace-test» fournit aux jeunes entrepreneurs agricoles une infrastructure physique, un mentorat et une aide au travail en réseau. Il est le résultat de l'effort conjoint de trois GAL de Wallonie: Pays des Condruses, Culturalité en Hesbaye brabançonne et Entre Sambre et Meuse.

Le projet vise à créer, à améliorer et à étendre un réseau d'espaces tests en Wallonie, en s'appuyant sur un précédent projet Leader mis en place par le GAL Pays des Condruses, l'expérience «Point Vert» (2013-2017).

Le projet «Point Vert» a mis à la disposition de jeunes entrepreneurs des parcelles de terre, et leur a dispensé des formations et des conseils en matière de jardinage ou d'horticulture biologiques. Les jeunes entrepreneurs pouvaient utiliser les espaces tests (entre 10 ares et 1 hectare) pendant une période de 18 mois pour améliorer leurs compétences et démarrer leur entreprise. Sur les onze candidats accueillis au cours de la période du projet, six ont lancé avec succès leur ferme biologique dans la région. Des partenariats avec des prestataires de services locaux et régionaux ont également été mis en place pour fournir des services techniques et de conseil aux nouveaux entrepreneurs.

Cette initiative était une première en Wallonie et s'est révélée efficace en matière tant de résultats socio-économiques que de développement local, car elle a permis à de jeunes talents de rester dans la région.

<http://espace-test.be>

VISETNET

Le projet ViSEnet, financé par le partenariat stratégique Erasmus+ pour l'éducation des adultes (2018-2021), vise à encourager l'entrepreneuriat social dans les zones rurales en mettant à la disposition des participants du matériel pédagogique ainsi que des services d'orientation et de travail en réseau. Principalement conçu d'un point de vue urbain pour le moment, le projet combine les connaissances et compétences internationales en matière de développement rural et d'entreprises sociales de cinq pays (Allemagne, Écosse, Estonie, Finlande et Roumanie).

Le projet s'adresse aux personnes souhaitant démarrer ou qui ont déjà démarré une activité d'entreprise sociale dans leur communauté rurale. Du matériel d'apprentissage numérique sera mis à disposition en libre accès et un réseau international destiné à fournir aux membres un soutien par les pairs, des conseils ainsi qu'une plateforme d'échange d'informations et de bonnes pratiques sera mis en place. Le projet vise à améliorer les compétences des communautés rurales en matière de création d'entreprises sociales et à apporter des avantages à long terme sur le plan du développement local, de l'entrepreneuriat social et de l'employabilité.

- <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/eplus-projectdetails/#project/2018-1-FI01-KA204-047308>
- <https://www2.helsinki.fi/en/ruralia-institute/visenet-village-social-enterprise-learning-material-guidance-and-networking-0>



© Freepik, seventyfour

RURACTION

Le réseau de recherche et de formation RurAction, qui relève du programme Horizon 2020, met l'accent sur des solutions socialement innovantes aux problèmes ruraux grâce à l'entrepreneuriat social. Il réunit des universitaires reconnus et cinq entreprises sociales hautement expérimentées d'Allemagne, d'Autriche, du Danemark, de Grèce, d'Irlande, de Pologne et du Portugal, non seulement pour analyser les défis auxquels sont

confrontées les régions rurales structurellement faibles, mais aussi pour rechercher des solutions innovantes face à ces défis.

L'objectif du projet est de mieux cerner les stratégies et les mesures qui permettent d'adopter des approches socialement innovantes, en vue de faciliter les innovations sociales à l'avenir. La manière dont les entreprises sociales ont coopéré avec d'autres acteurs locaux et régionaux fait l'objet d'un intérêt particulier.

<https://ruraction.eu>

initiatives ne fonctionneront que dans un contexte local très particulier et devront seulement être approfondies ⁽⁴⁾.

L'innovation sociale peut également prospérer dans les entreprises sociales et stimuler les économies et la prospérité rurales. Les entreprises sociales jouent un rôle central dans la

stimulation de l'innovation sociale, du fait qu'elles repensent et réorganisent les modèles d'entreprise et les chaînes de valeur, qu'elles mettent en place de nouveaux pôles et réseaux, ou qu'elles établissent de nouvelles relations ou collaborations entre des organisations publiques, privées et du troisième

secteur. Les entreprises sociales sont encore rares dans les zones rurales et certains projets financés par l'Union, tels que ViSEnet et RurAction (voir encadrés page 22 et ci-dessus, respectivement), leur apportent un soutien spécifique.

LE DÉVELOPPEMENT RURAL EUROPÉEN: DE L'INNOVATION À L'INNOVATION SOCIALE

L'amélioration de la compétitivité de l'agriculture, la mise en place d'une gestion durable des ressources naturelles et de l'action pour le climat ainsi qu'un aménagement du territoire équilibré dans les zones rurales sont les principaux objectifs de la politique européenne de développement rural. Pour y parvenir, les politiques et les programmes de financement de l'Union ont longtemps soutenu l'innovation, qui se trouve au cœur de la stratégie de croissance de l'Union de 2020, car elle constitue un moyen efficace de relever les défis propres aux zones rurales (faible croissance, sous-emploi, faible renouvellement des générations, infrastructures et services sous-optimaux, déséquilibre territorial, inclusion sociale et pauvreté) ⁽⁵⁾, de les aider à s'adapter à des changements rapides et de libérer tout leur potentiel.

L'innovation est un objectif transversal pour les six priorités de la politique de

développement rural de l'Union ⁽⁶⁾ et peut englober toutes les formes d'innovation. Par rapport aux innovations courantes, les «innovations sociales» sont guidées par une motivation supplémentaire: une mission sociale. La valeur qu'elles créent est nécessairement une valeur partagée, à la fois économique et sociale.

La méthode Leader, désormais soutenue par le développement local participatif, est largement reconnue comme pionnière dans le domaine de l'innovation sociale. Fondée sur sept principes qui ont beaucoup en commun avec les principes de l'économie sociale (voir page 11) et de l'innovation sociale, elle est appliquée au moyen d'une structure de gouvernance décentralisée (les groupes d'action locale), avec la participation de la société civile. Les principes Leader, lorsqu'ils sont appliqués de manière efficace, sont très propices à l'innovation sociale. Les projets liés à l'agriculture, à l'alimentation et aux

solutions dans les exploitations agricoles, souvent fondés sur l'expérimentation économique et l'innovation, intègrent également la démarche de l'innovation sociale et produisent par conséquent des effets plus importants sur la société (voir encadrés pages 24 et 25).

Le partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI) ⁽⁷⁾ a été lancé en 2012 pour accélérer l'innovation sur le terrain dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie. Il encourage l'adoption d'une nouvelle approche interactive de l'innovation, qui rassemble des acteurs de l'innovation issus d'horizons complémentaires et dont les compétences se complètent (agriculteurs, conseillers, chercheurs, entreprises, organisations non gouvernementales et autres), afin de jeter un pont entre la science et la pratique. À cet effet, des solutions innovantes sont créées dans le cadre de projets

⁽⁴⁾ Moore, M.-L., et Riddell, D., *Accroître l'ampleur du champ d'action, de la portée et de l'enracinement: faire progresser l'innovation sociale systémique et les processus d'apprentissage qui la soutiennent*, 2015, https://mccconnellfoundation.ca/wp-content/uploads/2017/08/Accroitre_ampleur_portee_enracinement.pdf

⁽⁵⁾ Commission européenne, *Modernising and simplifying the CAP — Socio-Economic challenges facing agriculture and rural areas*, 2017, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/key_policies/documents/soc_background_final_en.pdf

⁽⁶⁾ https://enrd.ec.europa.eu/policy-in-action/rural-development-policy-figures/priority-focus-area-summaries_fr

⁽⁷⁾ <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en>



GREENCARELAB (FINLANDE)

Au vu de la demande croissante d'activités en pleine nature susceptibles de contribuer à résoudre des problèmes sanitaires et sociaux, telles que des promenades en forêt avec des animaux, une organisation non gouvernementale finlandaise a utilisé un financement au titre de la mesure 16.2 (mise au point de nouveaux produits et procédés) du programme de développement rural de la Finlande continentale pour favoriser la création de nouvelles entreprises.

Le projet GreenCareLab (2015-2018) a permis de créer un réseau de soutien à la création d'entreprises dans le secteur émergent de la santé par la nature. Ce réseau propose des services de mentorat, des voyages d'étude et des tournées de présentation. Dans le cadre du projet, un modèle d'exploitation spécifique a été créé et testé conjointement avec les utilisateurs finaux (prestataires de services et jeunes entreprises) dans un laboratoire vivant. Les personnes intéressées par la création d'entreprises dans ce secteur pouvaient tester et mettre au point leur idée d'activité ou de produit ou leur concept de service avec des clients potentiels.

https://enrd.ec.europa.eu/projects-practice/greencarelab-support-networknature-based-businesses_fr

https://www.tts.fi/tutkimus_ja_kehitys/hankkeet/paattyneet/green_care_lab

collaboratifs (les «groupes opérationnels»), auxquels tous les partenaires participent tout au long du processus, et des activités de travail en réseau sont organisées dans toute l'Europe. Les projets innovants du PEI-AGRI, mis en place au niveau national ou régional, portent sur un éventail de thèmes, tels que la gestion plus efficace des ressources naturelles, la lutte durable contre les organismes nuisibles et les maladies, l'utilisation intelligente des déchets et des sous-produits, ou encore les aspects liés à l'innovation sociale.

Les «innovations» et les technologies numériques sont au cœur du concept de

village intelligent ⁽⁸⁾ lancé en 2017. Les villages intelligents sont des laboratoires dans lesquels les communautés locales testent des solutions innovantes aux problèmes des zones rurales et cherchent en parallèle à améliorer leurs conditions de vie. Les villages intelligents deviennent ainsi des acteurs de l'innovation sociale. Les technologies numériques sont souvent utilisées, mais pas toujours. Bien qu'il s'agisse de concepts distincts, l'interaction et le renforcement mutuel entre l'innovation numérique, les nouvelles technologies et l'innovation sociale font l'objet d'un consensus et d'un soutien



GO INNOLAND (ESPAGNE)

Le secteur agroalimentaire est stratégique pour la société espagnole, qui est confrontée au problème de l'abandon des terres. Dans la région de Valence, le groupe opérationnel du projet Go Innoland (2020-2022) relevant du PEI-AGRI met au point une batterie de mécanismes d'innovation sociale fondés sur des initiatives de gestion commune des terres et d'autres ressources pour remédier au problème de l'abandon des terres et au manque de compétitivité des coopératives de fruits et légumes, de viticulture et d'oléiculture.

Go Innoland proposera des systèmes de gestion commune visant à adapter la production à la demande du marché selon des critères techniques. Le projet entend également encourager les coopératives concernées à être les chefs de file de leur projet de production par la gestion conjointe des parcelles et la planification de la campagne de production en fonction de leurs besoins. Le partenariat associe des agriculteurs, des universitaires, des coopératives agroalimentaires et les pouvoirs publics locaux.

<https://goinnoland.wordpress.com>

<https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/find-connect/projects/go-innoland-innovación-social-en-la-gestión-de>

grandissants, comme le montrent des études récentes et de nombreux projets tels que Sim pact ⁽⁹⁾.

Les organisations de l'économie sociale et les entreprises sociales sont à l'avant-garde des approches socialement innovantes dans le domaine des services, souvent adoptées en l'absence de propositions de l'État ou du marché. L'innovation sociale dans le domaine des services ruraux renforce le rôle des zones rurales dans la transition vers une société plus verte, plus saine et plus soucieuse des autres [voir encadré page 25 — «Apprendre-grandir-vivre (Italie)»].

⁽⁸⁾ https://enrd.ec.europa.eu/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages/smart-villages-portal_fr

⁽⁹⁾ http://www.simpact-project.eu/publications/wp/WP_2017-03_AlijaniWintjes.pdf

VILLAGES ÉCOSOCIAUX INTELLIGENTS

Selon la définition inclusive donnée par le projet pilote «Villages écosociaux intelligents», lancé par le Parlement européen en 2017, «les villages intelligents sont des communautés de zones rurales qui utilisent des solutions innovantes pour améliorer leur résilience en s'appuyant sur les atouts et les possibilités existant à l'échelon local. Ils s'appuient sur une approche participative pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à améliorer leur situation sur le plan économique, social ou environnemental, en mobilisant notamment les solutions offertes par les technologies numériques». Ils peuvent ainsi contribuer à mobiliser des politiques en faveur de l'innovation sociale pour assurer la

transition des villages traditionnels vers des villages intelligents dans les zones rurales.

«Si, à l'heure actuelle, les initiatives dans les villages intelligents semblent davantage axées sur l'amélioration des services ruraux et de leur prestation au moyen des technologies de l'information et de la communication, les dimensions "écologique" et "sociale" du concept semblent être tout aussi possibles et appropriées, car elles font partie intégrante du concept "intelligent" appliqué aux zones rurales.»

https://enrd.ec.europa.eu/news-events/news/pilot-project-smart-eco-social-villages-final-report_fr

APPRENDRE-GRANDIR-VIVRE (ITALIE)

La coopérative sociale italienne de la province de Bolzano, «Apprendre-grandir-vivre», gérée par des agricultrices, répond aux besoins de garde d'enfants et de soins des personnes âgées. Elle a commencé par assurer des services de garderie, rares dans les zones rurales, et des services éducatifs pour les enfants. En 2014, grâce à un projet pilote, elle a élargi ses services aux soins des personnes âgées, en proposant des services de santé et des services thérapeutiques.

La coopérative prévoit également de proposer des activités d'agriculture sociale aux personnes handicapées, sous la forme de vacances à la ferme avec des services de soins spécifiques et des thérapies par l'horticulture et les animaux. Ce projet est innovant localement et a recours à l'agriculture sociale⁽¹⁰⁾ pour contribuer au bien-être social et économique des personnes vulnérables, accroître le revenu des ménages agricoles et favoriser l'autonomisation des agricultrices, ce qui entraîne des changements positifs sur le plan social, culturel et environnemental.

<http://www.kinderbetreuung.it>



© Freepik

CONCLUSIONS

Alors que les zones rurales sont confrontées à des défis intrinsèques qui leur sont propres, les problèmes de société rencontrés (migration, gestion des ressources naturelles, services de santé ou services ruraux) sont très variés, comme le montrent les différents exemples présentés. Toutefois, leur riche diversité économique, environnementale et sociale représente également un atout incroyable que les innovations sociales peuvent exploiter pour contribuer à «des solutions durables aux défis sociétaux actuels et futurs auxquels doivent faire face tous les citoyens de l'Union». Les zones rurales ont déjà démontré leur

capacité à créer des communautés locales fortes et à élaborer des approches ascendantes efficaces pour relever les défis locaux, notamment dans le cadre du programme Leader. L'innovation sociale incite à élargir les partenariats à tous les acteurs de l'innovation, à savoir les universitaires, les secteurs public et commercial, les organisations et les professionnels de l'économie sociale, ainsi que la société civile, afin de créer des écosystèmes ruraux innovants sur le plan social. Comme indiqué précédemment, lorsque l'innovation sociale, caractérisée par son objet social particulier, est combinée à d'autres types d'innovation

(organisationnelle, économique ou technologique), elle accroît la capacité des zones rurales à relever l'ensemble des défis contemporains interdépendants auxquels elles sont confrontées — sociaux, environnementaux et économiques. Pour exploiter pleinement cette capacité, il convient de soutenir davantage l'innovation sociale et le droit d'expérimentation afin de permettre aux zones rurales de devenir des pôles de changement social et de contribuer de manière fructueuse à la transition vers une société européenne plus écologique, plus durable et plus inclusive.

⁽¹⁰⁾ L'agriculture sociale désigne l'utilisation à court ou à long terme des ressources agricoles, rurales et naturelles (telles que les animaux, les plantes, l'espace et le temps de la nature) pour promouvoir et proposer des services sociaux en milieu rural.



© Freepik, Pressmaster

4. L'économie sociale: la clé de la croissance verte, de l'action pour le climat et de la protection de l'environnement

INTRODUCTION: POURQUOI LE PACTE VERT EST-IL IMPORTANT?

L'EFFET ACCÉLÉRATEUR DE LA PANDÉMIE

L'ÉCONOMIE SOCIALE — LA «NOUVELLE NORME»?

PAR CLARE TAYLOR

Clare Taylor est journaliste et modératrice. Elle habite à Bruxelles et est spécialisée dans les questions liées à l'énergie durable et à l'environnement. Elle défend et soutient l'application des politiques, écrit, prend la parole et conduit des études sur ces sujets. Elle apprécie les communications efficaces, les problèmes épineux et les thrillers à l'intrigue bien ficelée.

Twitter: [@Clare__Taylor](https://twitter.com/Clare__Taylor)

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/in/clare-taylor-4806864>

INTRODUCTION: POURQUOI LE PACTE VERT EST-IL IMPORTANT?

Actuellement, la politique phare de la Commission européenne est un «pacte vert» ambitieux et en constante évolution, qui couvre presque tous les grands domaines d'action, de l'industrie à l'agriculture et à la finance, et plus encore. Ce pacte vert pour l'Europe a été annoncé le 11 décembre 2019 par Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, peu après son entrée en fonction le 1^{er} décembre, et dans le sillage de la «vague verte» qui reflète le succès électoral sans précédent des partis politiques écologiques et le taux de participation le plus élevé aux élections européennes depuis vingt ans.

M^{me} von der Leyen a comparé le pacte vert ⁽¹⁾ à la «conquête de la lune» par l'Europe en raison des objectifs très ambitieux de ce pacte: un continent neutre pour le climat (fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2050), une économie durable (avec une croissance économique dissociée de l'utilisation des ressources) et une transition socialement juste et inclusive (aucune personne, ni aucune région, n'est laissée de côté).

Les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires, les sylviculteurs et les communautés rurales ont un rôle

essentiel à jouer dans la réalisation de plusieurs objectifs du pacte vert, tels que la création d'un système alimentaire durable, la protection et l'amélioration de la diversité des plantes et des animaux dans l'écosystème rural, la contribution à l'objectif de zéro émission nette dans l'Union d'ici à 2050, le maintien de forêts saines et la préservation des ressources naturelles comme l'eau, l'air et le sol.

Bien que le pacte vert pour l'Europe ait été lancé avant la pandémie, le moment choisi est troublant, étant donné que le pacte pose désormais les bases d'une «transition verte» au cœur des efforts de redressement post-COVID.

L'EFFET ACCÉLÉRATEUR DE LA PANDÉMIE

La pandémie mondiale de COVID-19 a considérablement accéléré l'impératif d'une transition écologique du point de vue politique et populaire. L'apparition de zoonoses ⁽²⁾ est liée à la perte de biodiversité, à la déforestation et à l'agriculture industrialisée, notamment à la production de viande. L'IDDRI, un groupe de réflexion français de premier plan qui travaille sur le développement durable, a déterminé ⁽³⁾ que l'industrie agroalimentaire était un facteur de perte de biodiversité et d'apparition de zoonoses particulièrement puissant.

En résumé, le lien entre santé humaine et perte de biodiversité est double: premièrement, la déforestation et le déclin des espèces augmentent le risque de pandémies zoonotiques, et deuxièmement, les menaces pour la santé humaine, telles que les pandémies et la résistance aux antibiotiques, sont influencées par des facteurs qui

coïncident avec ceux de la perte de biodiversité. L'agriculture intensive étant largement reconnue comme le principal facteur de la perte de biodiversité, il est donc essentiel de transformer le système agroalimentaire pour enrayer la perte d'espèces et garantir un environnement plus sain.

Au niveau politique mondial, les parties à la convention sur la diversité biologique (l'équivalent, pour la biodiversité, de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques) devraient se réunir en mai 2021 à Kunming, en Chine, en vue d'adopter un «nouveau pacte pour la nature et l'humanité», qui fixe des objectifs concrets de préservation de la biodiversité mondiale.

Au niveau européen — et dans le cadre du pacte vert pour l'Europe —, la nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 ⁽⁴⁾ vise à étendre les zones légalement protégées en Europe à au moins 30 % des terres et

30 % des mers (au moins 10 % de ces zones seront strictement protégées) et à créer des corridors écologiques au sein d'un réseau transeuropéen de protection de la nature. Des objectifs juridiquement contraignants en matière de restauration de la nature sont attendus en 2021 et les 20 milliards d'euros par an consacrés à la biodiversité proviendront des fonds de l'Union ainsi que de sources de financement nationales et privées.

Toutefois, bien que le pacte vert relie des questions clés telles que le climat, la biodiversité et la santé à la gestion des ressources rurales, la rentabilité marginale d'une grande partie de la production primaire et la faiblesse de sa position dans la chaîne alimentaire sont moins reconnues. Pour l'essentiel, la vision du pacte vert concernant le changement des systèmes alimentaires est la «désintensification» de l'agriculture: la stratégie «De la ferme à la table» vise à réduire de moitié (d'ici à 2030)

⁽¹⁾ Parmi les initiatives du pacte vert figurent le plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire, la stratégie «De la ferme à la table» et la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Voir https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

⁽²⁾ Une zoonose est une maladie infectieuse qui est passée d'un animal à l'homme.

⁽³⁾ https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/D%C3%A9cryptage/202005-IB0420-sante%CC%81_0.pdf

⁽⁴⁾ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal/actions-being-taken-eu/eu-biodiversity-strategy-2030_fr

l'utilisation de produits chimiques et de pesticides dangereux, à réduire l'utilisation d'engrais d'au moins 20 % et à atteindre la proportion de 25 % des terres agricoles totales consacrées

à l'agriculture biologique d'ici à 2030. Cette stratégie pourrait avoir d'importants effets économiques et commerciaux, notamment une hausse des prix des denrées alimentaires, qui s'avérerait

probablement être un mécanisme efficace, quoique politiquement impopulaire, pour favoriser une consommation alimentaire plus durable.

L'ÉCONOMIE SOCIALE — LA «NOUVELLE NORME»?

Tous ces éléments indiquent un changement radical pour l'Europe rurale, étant donné que la sylviculture, l'agriculture, l'utilisation des terres et l'écologie sont désormais des sujets de premier plan à l'ordre du jour politique européen et mondial. La pandémie a également fortement amoindri les moyens de subsistance, notamment dans des secteurs tels que l'hôtellerie et le tourisme qui ont souffert d'effets négatifs importants. Dans les zones rurales, les agriculteurs, les entreprises et les communautés ont tous été directement touchés ⁽⁵⁾.

L'économie sociale devrait prospérer dans ces conditions. Il est peu probable que le changement des systèmes alimentaires et la restauration de la nature à grande échelle soient obtenus à l'aide d'un modèle économique purement «lucratif». Un certain nombre de projets financés par l'Union viennent déjà appuyer de nombreuses

organisations d'entraide et de nombreuses initiatives de coopération dans les zones rurales, permettant ainsi aux agriculteurs, aux sylviculteurs, aux propriétaires fonciers et aux habitants des zones rurales de gérer les ressources naturelles essentielles dans l'intérêt de tous (voir encadré page 29).

L'économie sociale est à la fois un précurseur du pacte vert pour l'Europe et un pionnier de l'économie circulaire (voir encadré ci-dessous). Les entreprises de l'économie sociale œuvrent déjà dans le domaine du recyclage, de la réutilisation et de la réparation, de la valorisation des énergies renouvelables par l'intermédiaire de coopératives, de l'agriculture durable et dans d'autres initiatives de développement rural menées par les acteurs locaux. Des études ⁽⁶⁾ montrent que les caractéristiques de l'économie sociale sont de plus en plus mises en avant dans les marchés publics écologiques

de services, portant par exemple sur l'entretien des espaces verts publics, les services de nettoyage et les services sociaux. Les longues périodes de confinement imposées par les gouvernements nationaux au cours de la pandémie ont accéléré certaines tendances, notamment le travail à domicile et le travail à distance, et ont fait naître de nouveaux défis, tels que les compromis autour de sujets délicats, par exemple entre la protection de la vie privée et la santé et la sécurité. Bien qu'il soit trop tôt pour le dire, il est également possible que la pandémie ait déclenché une réorganisation de la société, dans laquelle les besoins collectifs seraient davantage valorisés par rapport aux bénéfices individuels. Dans ce contexte, l'économie sociale européenne prospérerait au cours de la décennie à venir et contribuerait grandement à faire du pacte vert pour l'Europe une réalité sur le terrain.

RREUSE

RREUSE est un réseau européen représentant les entreprises sociales actives dans le domaine de la réutilisation, de la réparation et du recyclage. Leurs membres emploient des personnes exposées au risque d'exclusion socio-économique et contribuent ainsi à leur réinsertion professionnelle. En outre, ils remettent des produits sur le marché à des prix abordables, ce qui permet aux personnes à faibles revenus de se procurer des articles ménagers essentiels. Environ 95 000 employés, stagiaires et bénévoles participent aux activités des 27 membres du réseau répartis dans 25 pays européens et aux États-Unis.

Les principales activités de ces membres sont les suivantes:

- la collecte, le tri et la redistribution des textiles et des vêtements usagés,
- la collecte, la réparation et la réutilisation des déchets électriques et électroniques, du mobilier et d'autres déchets volumineux,
- des projets de compostage à domicile et en communauté,
- des magasins caritatifs et de produits d'occasion,
- la collecte et le recyclage du papier, du carton, du bois, des plastiques, des peintures, des métaux, des livres et des jouets,
- des campagnes de sensibilisation, des projets internationaux, l'échange de bonnes pratiques et le soutien aux entreprises.

<https://www.rreuse.org/about-us/>

⁽⁵⁾ https://enrd.ec.europa.eu/rural-responses-covid-19-crisis_fr

⁽⁶⁾ <https://www.aeid.eu/docs/bsi/index.php/good-practices/92-bsi-goodpract-web/file>

FARMLIFE

Le projet FarmLIFE (2018-2023) de LIFE contribue à forger une Europe résiliente au changement climatique, en facilitant la transition de l'agriculture conventionnelle vers une agroforesterie à l'épreuve du changement climatique.

Les huit partenaires belges et néerlandais qui participent au projet créent des plans de ferme adaptatifs que les agriculteurs peuvent utiliser pour mettre au point des modèles d'entreprise agroforestière rentables et adaptés à leur propre situation. L'accent est mis sur l'autonomisation des agriculteurs au moyen d'actions de solidarité, y compris par des réseaux d'entreprises axés sur les agriculteurs, tels que la coopérative traditionnelle.

La feuille de route de la transition agricole est élaborée conjointement avec des entrepreneurs, des instituts de connaissances, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Le projet FarmLIFE apporte d'autres types d'aide, tels qu'une «boîte à outils» de la transition qui peut être utilisée par les agriculteurs, les décideurs politiques et les partenaires sociaux, ainsi qu'un programme de masters professionnels innovants visant à former et à préparer les futurs gestionnaires de la transition agricole.

Toutes les connaissances et informations rassemblées sont ouvertes et en accès libre. Des modules de formation sont en cours d'élaboration, notamment un cours en ligne ouvert à tous.

L'accès au marché («création de valeur et compétitivité») figure également au programme et passe par la conception de produits agroforestiers innovants et de stratégies de marque. La mise en lumière des résultats des projets auprès des décideurs politiques de l'Union européenne, des Pays-Bas, de la Belgique et des régions permet de fournir un retour d'information.

<https://www.farm-life.eu>



© Byensgaardbutik

BYENS GÅRDBUTIK — LE MAGASIN AGRICOLE URBAIN (DANEMARK)

Soutenu par un financement au titre du programme Leader, ce projet danois visait à faire connaître les saveurs et les pratiques de la campagne aux habitants de la ville de Svendborg, sur l'île de Fionie, au sud du Danemark. Le point de vente de denrées alimentaires qui en a résulté, Byens Gårdbutik (le «magasin agricole urbain»), est situé dans la rue Vestergade, dans le centre-ville de Svendborg.

Depuis son ouverture en 2017, le magasin est devenu une vitrine précieuse pour les petits producteurs locaux de denrées alimentaires, qui leur permet de mieux commercialiser et distribuer leurs produits. Une attention particulière doit être accordée à la camionnette électrique et au vélo-cargo du magasin, qui sont utilisés pour transporter les denrées alimentaires des producteurs locaux au magasin, aux cuisines locales, aux restaurants et aux autres points de vente. Les employés partagent leurs connaissances sur les produits et promeuvent de nouveaux débouchés commerciaux pour les producteurs. Des dégustations, des présentations de produits saisonniers et des ventes à thème sont organisées.

Le magasin est géré comme une entreprise de l'économie sociale qui offre un emploi aux personnes vulnérables en marge du marché du travail et améliore leurs compétences. Au cours de sa première année de fonctionnement, plusieurs emplois ont été créés: un poste de gestionnaire à temps plein, un poste de chargé de communication et cinq «flexi-emplois» à horaires variables. En outre, le magasin agricole propose plusieurs stages et organise également des formations en collaboration avec le centre local pour l'emploi. En juin 2018, le magasin a élargi ses activités (et recruté davantage de personnel) pour y inclure un café confortable servant des produits locaux en intérieur et en extérieur.

<https://byensgaardbutik.dk>



5. Le rôle de l'économie sociale dans la promotion de la transition numérique dans les zones rurales

© Freepik, Filistimyanin

INTRODUCTION

LE RÔLE DES COOPÉRATIVES OUVRIÈRES ET SOCIALES DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ZONES RURALES

VERS LA PROVIDENCE 4.0

PAR GIUSEPPE GUERINI ET MILA SHAMKU

Giuseppe Guerini est le président de la CECOP, la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives actives dans les secteurs de l'industrie et des services. Ancien président de la fédération nationale italienne des coopératives sociales (Federsolidarietà), il est également membre du Comité économique et social européen.

Mila Shamku est coordinatrice des plaidoyers à la CECOP. Elle a travaillé auparavant dans l'aile jeunesse du Parti socialiste européen et au Comité européen des régions. En novembre 2020, elle a été élue membre du comité de direction de la plateforme sociale européenne. Elle est titulaire d'un double master en analyse des politiques publiques et en gestion des administrations locales de Sciences Po Grenoble (France) et de l'université de Turin (Italie).

INTRODUCTION

Les coopératives constituent l'une des formes d'organisation de l'économie sociale les plus répandues. Elles suivent un modèle économique très spécifique et bien défini, fondé sur sept principes: l'adhésion volontaire et ouverte; le contrôle démocratique exercé par les membres; la participation économique des membres; l'autonomie et l'indépendance; l'éducation, la formation et l'information; la coopération entre les coopératives; et l'engagement envers la collectivité ⁽¹⁾. Les coopératives participent à la vie de leurs communautés locales, en réinvestissant une part substantielle de leurs bénéfices dans la coopérative elle-même et dans la collectivité, et sont guidées par des objectifs qui valorisent et renforcent le travail et le capital humain et naturel du territoire.

Parmi les différents types de coopératives, en particulier celles qui se consacrent

au développement local, figurent les coopératives ouvrières et les coopératives sociales (une forme de coopérative qui a vu le jour dans les années 80 en Italie, où elle emploie aujourd'hui 350 000 personnes, et qui est désormais également présente en Espagne, en Pologne et au Portugal), les sociétés coopératives d'intérêt collectif (les SCIC en France) et les coopératives de proximité (qui sont présentes en Italie et au Royaume-Uni, voir article 2, page 12).

En raison de leurs caractéristiques, les coopératives constituent un modèle économique particulièrement intéressant pour les zones rurales. Les coopératives agricoles sont bien connues pour le rôle qu'elles jouent dans le développement et la promotion des activités rurales et ont également fait la preuve de leur capacité à apporter des solutions numériques

innovantes face à des enjeux particuliers tels que l'agriculture de précision ⁽²⁾. Hormis les coopératives agricoles, d'autres formes d'entreprises coopératives, telles que les coopératives ouvrières et les coopératives sociales (dans les domaines de la mobilité, de la protection sociale et de la promotion du tourisme et des activités culturelles, par exemple), contribuent au développement local, à la création de services et d'emplois, à leur maintien ou à leur amélioration, ainsi qu'à la lutte contre l'émigration des jeunes. Aux fins de cet article, qui met l'accent sur la transition numérique, sera examinée ci-après la manière dont les coopératives ouvrières et les coopératives sociales œuvrant dans des domaines autres que l'agriculture tirent le meilleur parti du passage au numérique dans les zones rurales.

LE RÔLE DES COOPÉRATIVES OUVRIÈRES ET SOCIALES DANS LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES ZONES RURALES

Au-delà de l'agriculture, les technologies numériques sont essentielles pour rendre les communautés rurales plus attrayantes, plus «intelligentes» et plus durables, ainsi que pour réduire les problèmes liés à l'éloignement et améliorer l'accès aux services ⁽³⁾. D'après l'expérience de la CECOP ⁽⁴⁾, le rôle des coopératives est particulièrement important dans quatre domaines: les soins de santé; l'éducation et le sens de la communauté; la mobilité; et l'accès aux infrastructures numériques. De nombreuses coopératives, y compris celles mentionnées en exemple dans les pages qui suivent, ont démontré leur capacité unique à anticiper, à écouter et

à satisfaire les besoins des communautés dans lesquelles elles exercent leurs activités. En 2020, annus horribilis, de nombreuses coopératives se sont révélées résilientes malgré des circonstances inattendues et difficiles.

Soins de santé

L'accès aux soins de santé est de la plus haute importance pour tous les citoyens, et il s'agit de l'un des domaines dans lesquels les habitants des zones rurales sont souvent désavantagés par rapport aux citadins.

Certaines coopératives expérimentent avec succès de nouvelles technologies

numériques pour faciliter l'accès aux services de santé. L'entreprise sociale italienne Net-Medicare (voir encadré page 32) a été créée en 2018 pour apporter un soutien et des conseils à distance ou en ligne aux patients souffrant de troubles psychiatriques et à leurs familles. Net-Medicare est certainement innovante en ce qu'elle travaille en contact étroit avec les citoyens qui ont le plus besoin d'aide, y compris dans les régions reculées et marginalisées, où la possibilité d'installer des systèmes de télémédecine et de téléassistance sécurisés peut avoir une incidence majeure sur la qualité de vie des habitants.

⁽¹⁾ <https://www.ica.coop/fr/coopératives/identite-cooperative>

⁽²⁾ PWC, *Agricultural cooperatives and digital technology — What are the impacts? What are the challenges?*, 2016, <https://www.pwc.fr/fr/assets/files/pdf/2016/10/agribusiness-and-digital-technology-2016.pdf>

⁽³⁾ https://ec.europa.eu/info/research-and-innovation/research-area/agriculture-forestry-and-rural-areas/digital-transformation-agriculture-and-rural-areas_fr

⁽⁴⁾ <https://cecop.coop/>

NET-MEDICARE (ITALIE)

Net-Medicare est un service de «télémédecine» créé en 2018 par la coopérative sociale Kaleidos à Bergame, en Italie. Il s'agit de la première clinique médicale virtuelle établie en Italie (5). Sa mission consiste à apporter une aide en matière de santé mentale aux patients souffrant de troubles psychiatriques qui résident dans des structures gérées par des coopératives dans les régions reculées, et à soutenir leurs familles. Elle entend également faciliter la vie des patients à leur domicile. L'élargissement des services de la clinique virtuelle, qui était déjà en cours, s'est accéléré avec la pandémie de COVID-19.

<https://www.netmedi.care>



© Freepik, Xavierlorenzo85

Éducation, apprentissage tout au long de la vie et sens de la communauté

L'accès à l'éducation (en particulier à l'enseignement secondaire et aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) est plus difficile dans les zones rurales que dans les zones urbaines. C'est l'une des causes de l'émigration des jeunes et le problème influe également sur la qualité de vie des adultes et des habitants plus âgés qui éprouvent des difficultés à participer à des programmes d'apprentissage tout au long de la vie. D'un autre côté, le développement d'un sens de la communauté et son renforcement contribuent au sentiment d'appartenance, qui peut contribuer à retenir les habitants des zones rurales.

Diverses coopératives utilisent des outils numériques pour répondre aux besoins en matière d'éducation et permettre la création d'un esprit de groupe. Certaines initiatives combinent les deux au moyen d'activités intergénérationnelles qui, à terme, renforcent le tissu social des zones rurales (voir encadrés sur cette page).

STRIPES ET LIBERI SOGNI (ITALIE)

La coopérative Stripes, qui gère des services d'aide à la petite enfance et à l'éducation, a été en mesure d'utiliser les technologies numériques de manière intéressante pour continuer à proposer des services éducatifs pendant la pandémie. Les circonstances difficiles ont renforcé les relations entre la coopérative, les familles et les jeunes, grâce à la mise en place, par voie numérique, d'activités éducatives dans les petites municipalités des provinces de Milan et de Pavie, en Italie. Cette initiative a notamment resserré les liens entre les familles et la communauté locale.

<https://www.pedagogia.it/stripes/>

À Carenno, Tremenico et Premana, petits villages montagnards de la province de Lecco, en Italie, la coopérative sociale Liberi Sogni a lancé un projet Interreg portant sur des cartes numériques en images qui retracent l'histoire des vallées. Sur ces cartes figurent des musées, des écomusées, des espaces naturels, des lieux de culte, des chemins de montagne et de nombreux autres éléments. Le sentiment d'appartenance et, surtout, la volonté de contribuer au renforcement de la communauté ont abouti à la création d'un atlas numérique, rendue possible par la participation et les suggestions des habitants. Cet atlas est à la disposition de tous.

«Tutti connessi per riscoprire luoghi e memorie collettive dei territori montani», *Lecco Today*, 24 novembre 2020, <https://www.leccotoday.it/notizie/mappe-comunita-careno-tremenico-premana.html>

**SIMBIOZA (SLOVÉNIE)**

L'entreprise sociale slovène Simbioza, fondée en 2011, organise des activités axées sur la coopération intergénérationnelle, le bénévolat, l'apprentissage tout au long de la vie et l'entrepreneuriat social, ainsi que des activités socialement responsables et éthiques. Elle exerce ses activités dans l'ensemble du pays. L'une de ses activités phares est la formation aux technologies numériques à destination des personnes âgées vivant dans des zones rurales, que Simbioza met en relation avec des jeunes et des enfants capables de leur enseigner ces technologies.

<https://simbioza.eu>



(5) Cinzia Arena, «Storie di cooperazione. Una casa per over 60 con problemi psichici», *Avvenire*, 7 mars 2019, <https://www.avvenire.it/economia/Pagine/Una-casa-per-over-60-con-problemi-psichici> (en italien uniquement).



RAILCOOP (FRANCE)

La coopérative française d'intérêt collectif, Railcoop, s'est fixé l'objectif ambitieux et complexe de remettre en service la ligne ferroviaire transversale entre Lyon et Bordeaux. Cette ligne n'est plus exploitée depuis de nombreuses années, ce qui oblige les habitants des communautés rurales à passer par Paris. En mars 2021, Railcoop a levé les capitaux nécessaires pour que les organismes de réglementation lui accordent une licence ferroviaire.

Railcoop a pour ambition de donner un sens à la mobilité ferroviaire en associant les citoyens, les travailleurs du rail, les entreprises et les communautés autour du même objectif : élaborer, sous la forme d'une coopérative, une offre de transport ferroviaire innovante qui répond aux besoins de toutes les régions concernées. Les trains de Railcoop commenceront à circuler à partir de 2022.

Pour être aussi inclusive et efficace que possible, Railcoop a pris la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif, qui prévoit un système de gouvernance multipartite auquel participeront les travailleurs, les utilisateurs, les collectivités locales et les pouvoirs publics locaux.

<https://www.railcoop.fr>

Transport et mobilité

Le manque de services de transport public constitue un autre problème majeur dans les zones rurales et plusieurs expériences intéressantes sont actuellement en cours. Les plateformes locales de covoiturage desservant

les zones rurales, qui ne sont pas économiquement intéressantes pour les principales plateformes numériques de covoiturage mondiales, en sont des exemples. C'est le cas de Mobicoop France (voir encadré ci-dessous), une plateforme coopérative spécialement conçue pour les zones rurales du nord-

est de la France. Une autre initiative française, Railcoop, vise encore plus haut : son objectif est d'améliorer les liaisons ferroviaires dans les campagnes du pays grâce au rétablissement de services ferroviaires supprimés (voir encadré ci-dessus).

MOBICOOP (FRANCE)

La société coopérative d'intérêt collectif Mobicoop est une plateforme de covoiturage qui est en concurrence avec le géant du covoiturage Blablacar. Forte de ses 350 000 utilisateurs, Mobicoop s'est engagée à n'utiliser que des logiciels libres et a mis en place une cryptomonnaie sûre et durable, fondée sur la technologie des chaînes de blocs, que tous ses membres (employés et utilisateurs) peuvent utiliser s'ils le souhaitent.

<https://pro.mobicoop.fr/faciliter-covoiturage-milieu-rural/>



Accès aux infrastructures numériques

L'accès à des infrastructures numériques efficaces et fiables est essentiel à la qualité de vie dans les zones rurales. Il n'existe pratiquement aucune activité professionnelle qui puisse être exercée aujourd'hui sans une bonne connexion à l'internet.

Selon la Commission européenne, près de la moitié des habitations dans les zones rurales et isolées de l'Union n'ont pas accès au haut débit ou à l'ultra haut débit. Les réseaux à haut débit de grande capacité sont essentiels pour permettre aux citoyens et aux entreprises de mettre au point, de vendre et d'utiliser des produits, des applications et des services en ligne dans toute l'Europe. Le succès du commerce électronique, la fiabilité des applications de santé en ligne, l'accès à l'information et bien d'autres services dépendent de la qualité des réseaux numériques ⁽⁶⁾.



© Freepik, Karlyukav

CYBERMOOR (ROYAUME-UNI)

La coopérative Cybermoor a été créée en 2002 dans le comté de Cumbrie au nord-est de l'Angleterre. Il s'agit de la première coopérative anglaise spécialisée dans la fourniture de services internet à haut débit. Ancrée dans une zone où les entreprises conventionnelles ne proposent pas ces services en raison de l'absence de «marché» (trop peu de clients), la coopérative a pour objectif de fournir des ordinateurs aux personnes qui en ont besoin, d'installer le haut débit et de connecter, au moyen d'un site internet spécialisé, les habitants qui sont dispersés dans une zone très rurale.

Gouvernement de Cumbrie, *Starting a Co-operative*, 2008, <https://www.cumbria.gov.uk/elibrary/Content/Internet/537/6379/6441/6497/41177102919.pdf>

COOPÉRATIVES RURALES D'ÉLECTRICITÉ (ÉTATS-UNIS)

De nombreuses coopératives rurales d'électricité aux États-Unis ont adopté la même approche. Les coopératives d'utilisateurs ont contribué de manière significative à l'électrification de nombreuses zones rurales d'Amérique du Nord au début du XX^e siècle. De nos jours, elles s'adaptent aux nouveaux besoins et utilisent leurs infrastructures existantes pour proposer des services d'internet à haut débit. Un tel exemple pourrait inspirer des initiatives similaires en Europe, étant donné que les deux économies sont «comparables». Il illustre également l'adaptation d'un modèle d'entreprise différent (la coopérative) qui existe depuis 150 ans environ mais qui, étant géré par ses membres, est toujours en phase avec leurs besoins et y répond.

Marguerite Reardon, *Electric Cooperatives could be the key to solving the rural digital divide*, 2020, <https://www.cnet.com/tech/mobile/electric-cooperatives-could-be-the-key-to-solving-the-rural-digital-divide/>



© Unsplash

⁽⁶⁾ https://enrd.ec.europa.eu/news-events/news/facing-challenges-broadband-deployment-rural-and-remote-areas_fr

VERS LA PROVIDENCE 4.0

La «quatrième révolution industrielle», alimentée par les technologies numériques, offre à l'Europe l'occasion unique de transformer les industries et les entreprises existantes, y compris les entreprises de l'économie sociale.

D'une part, les coopératives peuvent, dans une grande mesure, aider l'ensemble de la société à se préparer aux transformations majeures induites par les nouvelles technologies dans tous les secteurs économiques et sociaux. D'autre part, l'application opérationnelle des technologies numériques peut considérablement améliorer la prestation de services des organisations, et elle peut également être bénéfique pour leur gouvernance démocratique.

Le défi particulier pour les coopératives est de mettre en valeur une protection sociale et un mutualisme qui soient en phase avec les besoins sociaux actuels en matière de transition numérique. Les dimensions participative et sociale de l'économie coopérative représentent une forme de protection de l'économie réelle (l'économie fondée sur la main-d'œuvre et la production plutôt que sur la spéculation financière), qui est également en mesure de préserver et de renforcer les liens sociaux.

La technologie des chaînes de blocs est un exemple remarquable de développement numérique adapté à l'économie sociale. Cette technologie permet à de grands groupes de personnes ou d'organisations (qui peuvent ne pas se connaître ou ne pas se faire confiance) de convenir collectivement d'informations et de les enregistrer de manière permanente, sans besoin de recourir à un organe de contrôle tiers. Parce qu'elle instaure la confiance dans les données comme jamais auparavant, la technologie des chaînes de blocs est susceptible



© Freepik, pch.vector

de révolutionner la manière dont nous échangeons des informations et effectuons des transactions en ligne (7). Une telle technologie semble particulièrement appropriée et utile pour rétablir un niveau de confiance correct dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée, où les richesses sont concentrées entre les mains de quelques entreprises ou particuliers. En ce sens, les organisations de l'économie sociale peuvent utiliser cette technologie pour continuer à démocratiser l'économie, étant donné que la confiance est également le moteur du modèle économique participatif de ces organisations. Les entreprises de l'économie sociale seraient ainsi davantage en mesure de devenir les acteurs clés d'une économie sociale numérique accessible et inclusive.

Les coopératives peuvent devenir un outil idéal pour l'économie sociale, qui permettrait de diffuser de manière adéquate les avantages que les nouvelles technologies peuvent apporter, tant qu'elles sont accessibles à tous.

Pour ce faire, il est essentiel de trouver la recette permettant de parvenir à une convergence sociale, culturelle et réglementaire positive, capable d'offrir

les meilleures perspectives, d'améliorer les services dans le secteur tant public que privé, et d'accroître en parallèle l'accessibilité des nouvelles technologies pour tous, les citoyens comme la société dans son ensemble.

Si, au départ, le défi pour les coopératives sociales était de pouvoir combiner une entreprise et la solidarité sociale, cette notion est désormais solidement ancrée. Au cours des prochaines années, le défi consistera à combiner la protection sociale et le travail par l'application des nouvelles technologies, tout en continuant à donner la priorité aux personnes et aux communautés.

(7) Commission européenne, *Blockchain technologies, Shaping Europe's Digital Future*, <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/blockchain-technologies>



6. Le soutien de l'Union à l'économie sociale

© Freepik, Ekaterina Kalantarova

INTRODUCTION

LES AIDES EXISTANTES DE L'UNION AUX ENTREPRISES SOCIALES

VERS UN PLAN D'ACTION EUROPÉEN POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

PERSPECTIVES

PAR TIM WILLS

Tim Wills écrit et révisé des articles et des études principalement pour le compte des institutions européennes. Après avoir travaillé 25 ans dans le secteur bancaire international et consacré quatre ans au projet fi-compass, ses compétences couvrent les aspects tant privés que publics de la finance et des aides de l'Union européenne.

<https://www.linkedin.com/in/timwills/>

INTRODUCTION

Ces dernières années, le fait d'accorder plus d'importance aux «personnes et à la planète» a mis en évidence le sens des objectifs

des organisations et des entreprises sociales, ainsi que leur contribution à l'économie dans son ensemble. Cela a conduit à des définitions larges de

l'économie sociale et des entreprises sociales, qui sont soutenues par l'Union sous une forme ou une autre depuis des décennies.

LES AIDES EXISTANTES DE L'UNION AUX ENTREPRISES SOCIALES

L'économie sociale ou les entreprises sociales n'ont pas toujours été précisément mentionnées dans les mesures d'aide de l'Union, mais les organisations sociales de longue date, telles que les coopératives d'agriculteurs ou de logement, font partie intégrante de l'Europe. L'aide apportée par l'Union aux entreprises sociales prend de nombreuses formes différentes. Elle provient principalement des Fonds structurels et d'investissement européens, notamment du Fonds social européen (FSE) par l'intermédiaire d'opérations directes et de mesures de renforcement des capacités, ainsi que du Fonds européen de développement régional (FEDER) par l'intermédiaire du développement local participatif et du logement social.

Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) soutient l'économie sociale, en particulier au titre de la priorité 6 de la politique européenne de développement rural «Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales», et le programme Leader est une mesure essentielle. Les organisations de l'économie sociale telles que les coopératives d'agriculteurs et de consommateurs peuvent également bénéficier d'aides au titre d'autres priorités, par exemple le soutien à l'investissement

GUIDE DE FINANCEMENT DU RÉSEAU EUCLID NETWORK POUR LES ENTREPRISES SOCIALES

Euclid Network est le réseau européen des entreprises sociales. Il encourage le renforcement des capacités et les activités de sensibilisation des entreprises, des universités, des pouvoirs publics et de la société dans son ensemble, en influençant également la politique et le financement européens. L'organisation a élaboré un guide du financement des entreprises sociales, qui présente les financements de l'Union dont peuvent bénéficier les entreprises sociales au cours de la période 2014-2020 et qui donne des conseils pratiques et des «astuces» pour accéder aux fonds de l'Union.

<https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20191209/avise-guide-euclid.pdf>

Parmi les autres bénéficiaires possibles figurent les projets d'innovation du partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture ⁽¹⁾ (appelés «groupes opérationnels») qui traitent de questions pratiques et de débouchés spécifiques dans les secteurs agricole et forestier.

Pour la période de financement 2014-2020, l'Union a apporté une aide supplémentaire au titre du programme Erasmus+ pour la formation des jeunes entrepreneurs et du programme Horizon 2020 pour le financement de la recherche. Il existe également des initiatives remarquables menées dans le cadre du programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) ⁽²⁾, qui visent à améliorer l'accès des entreprises sociales au financement remboursable. Un ensemble complet d'instruments a été lancé

dans le cadre du programme EaSI, comprenant une assistance technique, un instrument de fonds propres destiné au renforcement des capacités, des subventions pour la création de marchés de l'investissement social, des garanties aux intermédiaires financiers qui financent des entreprises sociales et des microentreprises, ainsi qu'une aide aux réseaux européens actifs dans les domaines du soutien à l'économie sociale et du financement des entreprises sociales, tels que la European Venture Philanthropy Association ⁽³⁾, RREUSE ⁽⁴⁾, la European Network of Social Innovation Enterprises ⁽⁵⁾, la Confédération européenne des coopératives de production et de travail associé, des coopératives sociales et des entreprises participatives ⁽⁶⁾ et Euclid Network (voir encadré ci-dessus) ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en>

⁽²⁾ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1081&langId=fr>

⁽³⁾ <https://evpa.eu.com>

⁽⁴⁾ <https://www.rreuse.org>

⁽⁵⁾ <http://www.ensie.org>

⁽⁶⁾ <https://www.cecop.coop>

⁽⁷⁾ <https://euclidnetwork.eu>

Le développement et le partage des connaissances sur l'économie sociale et les entreprises sociales dans l'Union bénéficient également du soutien de la Commission. À l'échelle de l'Union, la Commission a réalisé des études sur les entreprises sociales ⁽⁸⁾, y compris une cartographie de celles-ci et de leurs écosystèmes ⁽⁹⁾. Elle a également publié des notes d'orientation et des rapports approfondis par pays, et lancé un outil en ligne intitulé «Better Entrepreneurship Policy», en coordination avec l'Organisation de coopération et de développement économiques ⁽¹⁰⁾.

En outre, la direction générale de l'appui à la réforme structurelle aide les pays

de l'Union à concevoir et à mener des réformes structurelles dans le cadre de leurs initiatives visant à favoriser la création d'emplois et la croissance durable. Il s'agit dans un premier temps d'aider les États membres et les régions à clarifier les définitions et les objectifs concernant les entreprises sociales et l'économie sociale.

Au-delà de l'Union, la Commission travaille en étroite collaboration avec le Service européen pour l'action extérieure ⁽¹¹⁾ en vue de participer aux forums internationaux sur le développement (le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement

durable, la plateforme de l'entreprise inclusive du G20 et le groupe de pilotage mondial des investissements à impact social dirigé par le G7). Ces forums renforcent la visibilité de l'économie sociale et solidaire et l'intègrent à l'ordre du jour politique mondial. Le groupe de travail interagences des Nations unies sur l'économie sociale et solidaire ⁽¹²⁾ et le groupe pilote international de l'économie sociale et solidaire (GPIESS) ⁽¹³⁾ sont déjà des observateurs du groupe d'experts de la Commission sur l'entrepreneuriat social (GECES) ⁽¹⁴⁾. La Commission préconise qu'un plus grand nombre de pays de l'Union deviennent membres du GPIESS.

VERS UN PLAN D'ACTION EUROPÉEN POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE

À l'heure actuelle, la Commission cherche à préciser et à coordonner les concepts visant à reconnaître et à soutenir l'économie sociale au moyen d'un plan d'action de l'UE en faveur de l'économie sociale, qui devrait être publié en 2021 ⁽¹⁵⁾. Ce plan d'action s'appuiera sur l'initiative pour l'entrepreneuriat social de 2011 ⁽¹⁶⁾, qui visait à créer un climat favorable aux entreprises sociales qui sont les acteurs clés de l'économie sociale.

De nombreuses initiatives en faveur des entreprises sociales associent étroitement la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) et la direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (DG GROW). Dans le cas du GECES par exemple, les deux directions générales participent de près à la coordination des travaux et de la présidence des réunions. Les deux directions générales devraient jouer un rôle essentiel dans l'élaboration du

plan d'action et travaillent avec 25 autres services de la Commission pour garantir une vision cohérente et globale du soutien à l'action sociale.

Au vu de l'hétérogénéité de ce secteur, la Commission ne cherche pas à donner une définition standard qui s'appliquerait à tous et conduirait à un carcan réglementaire ⁽¹⁷⁾. Il est probable que le plan d'action présente une description fondée sur des principes communs à la plupart des États membres et qui respecte la diversité de leurs choix politiques, économiques et sociaux, ainsi que la capacité des entrepreneurs sociaux à innover. Cette démarche serait tout à fait conforme à la devise de l'Union «In varietate concordia» («Unie dans la diversité»).

La Commission est susceptible d'adopter des définitions concrètes plus spécifiques si des mesures réglementaires ou des incitations nécessitent davantage de



© Unsplash

précision, et les représentants du secteur seraient alors étroitement associés à cette démarche.

La DG GROW a publié des informations consolidées sur l'économie sociale dans

⁽⁸⁾ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&furtherNews=yes&newsId=9534>

⁽⁹⁾ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8274>

⁽¹⁰⁾ https://ec.europa.eu/social/main.jsp?advSearchKey=socentercountryreports&mode=advancedSubmit&catId=1307&doc_submit=&policyArea=0&policyAreaSub=0&country=0&year=0&langId=fr

⁽¹¹⁾ http://www.eeas.europa.eu/index_fr.htm

⁽¹²⁾ <https://unsse.org/?lang=fr>

⁽¹³⁾ <https://www.essforuminternational.com/>

⁽¹⁴⁾ http://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy/enterprises/expert-groups_fr

⁽¹⁵⁾ Certaines parties prenantes et leurs représentants, dont Social Economy Europe (<https://www.socialeconomy.eu.org>) et le manifeste d'Euclid Network (<https://euclidnetwork.eu/wp-content/uploads/2020/11/en-manifesto-nov-2020.pdf>), ont déjà présenté leurs idées pour le plan d'action de la Commission qui doit être publié en 2021.

⁽¹⁶⁾ [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM\(2011\)682&lang=fr](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=COM(2011)682&lang=fr)

⁽¹⁷⁾ Ibidem.

l'Union ⁽¹⁸⁾, qui décrivent la situation actuelle et mettent en lumière les mesures de la Commission et les aides disponibles. Elle a également lancé le projet pilote pour les régions européennes de l'économie sociale ⁽¹⁹⁾ en février 2018. Ce projet vise à accroître la visibilité de l'économie

sociale et à mieux la faire connaître aux niveaux régional et local, comme le font les publications telles que «New technologies and digitisation: opportunities and challenges for the social economy and social enterprises» ⁽²⁰⁾. Un très grand événement, le sommet européen de

l'économie sociale, est également prévu les 26 et 27 mai 2021 et, dans le cadre de ce sommet, le point de contact du REDR coorganise un atelier sur l'économie sociale rurale ⁽²¹⁾.

PERSPECTIVES

Les initiatives lancées au niveau de l'Union depuis 2011 ont permis à un plus grand nombre d'entreprises sociales d'accéder aux aides de l'Union. Dans la continuité de la tendance observée ces dernières années, les objectifs stratégiques européens pour la période 2021-2027 comprennent le pacte vert pour l'Europe, le socle européen des droits sociaux et la stratégie numérique pour l'Europe. Tous ces objectifs mettent en lumière le rôle de l'économie sociale et des entreprises sociales dans l'Union.

Le fonds de relance Next Generation EU, qui fera partie intégrante de la reprise économique et sociale à la suite de la pandémie de COVID-19, est particulièrement intéressant à cet égard, étant donné que les communautés, en particulier dans les zones rurales, s'adaptent aux changements importants. L'économie sociale et les entreprises sociales, ainsi que les initiatives d'innovation sociale, contribuent à répondre aux problèmes sociaux que l'État ou les entreprises privées ne parviennent pas à traiter correctement. Elles viennent donc compléter les aides traditionnelles des pouvoirs publics. Elles peuvent également jouer un rôle essentiel dans la transition écologique et numérique, qui est au cœur des initiatives de relance.

Au cours de la nouvelle période de programmation, la Commission européenne entend soutenir des projets qui apportent une valeur ajoutée européenne et sont cohérents avec

InvestEU: que financera le programme?

InvestEU intervient dans quatre domaines d'action différents, pour lesquels l'Union européenne est en mesure d'apporter le plus d'aide à travers une garantie budgétaire visant à attirer les investissements privés.



INFRASTRUCTURES DURABLES

InvestEU finance des projets dans les domaines suivants: **énergies renouvelables** | **connectivité numérique** | **transports** | **économie circulaire** | **infrastructures de gestion de l'eau, des déchets et autres infrastructures environnementales, et d'autres encore.**



RECHERCHE, INNOVATION ET NUMÉRISATION

InvestEU finance des projets dans les domaines suivants: **recherche et innovation** | **accès au marché pour les résultats de la recherche** | **numérisation de l'industrie** | **expansion d'entreprises innovantes de plus grande taille** | **intelligence artificielle, et d'autres encore.**



PETITES ENTREPRISES

InvestEU facilite l'accès au financement pour les **petites et moyennes entreprises** et les **petites entreprises de taille intermédiaire.**



INVESTISSEMENTS SOCIAUX ET COMPÉTENCES

InvestEU finance des projets dans les domaines suivants: **compétences, éducation et formation** | **logements sociaux, écoles, universités, hôpitaux** | **innovation sociale** | **soins de santé, soins de longue durée et accessibilité** | **microfinancement** | **entrepreneuriat social** | **intégration des migrants, des réfugiés et des personnes vulnérables, et d'autres encore.**

Source: https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/budget-june2018-investeu-finance_en.pdf

⁽¹⁸⁾ https://ec.europa.eu/growth/sectors/social-economy_fr

⁽¹⁹⁾ https://ec.europa.eu/growth/content/european-social-economy-regions-pilot-eser_fr

⁽²⁰⁾ https://ec.europa.eu/growth/content/new-technologies-and-digitisation-opportunities-and-challenges-social-economy-and-social_fr

⁽²¹⁾ <https://www.euses2020.eu/programme/#event-950>

les objectifs stratégiques de l'Union. Une grande partie de ce soutien se fera par l'intermédiaire d'InvestEU ⁽²²⁾, le programme d'investissement phare proposé pour relancer l'économie européenne (voir encadré page 39). Le volet «Investissements sociaux et compétences sociales» d'InvestEU est particulièrement intéressant pour l'économie sociale et les entreprises sociales. Ce volet soutient

les investissements dans: i) le microfinancement et les entreprises sociales, l'impact social et l'innovation, ii) l'éducation, la formation et les compétences, iii) les infrastructures sociales et les services sociaux. Le soutien à l'économie sociale, aux entreprises sociales et à l'innovation sociale se poursuivra par l'intermédiaire des fonds de l'Union. Le FSE+ ⁽²³⁾, le

FEDER ⁽²⁴⁾ ainsi que le Feader ⁽²⁵⁾ seront particulièrement importants.

La proposition législative de 2018 relative à la politique agricole commune pour la période 2021-2027 ⁽²⁶⁾ mentionnait l'objectif de favoriser l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales. Cet objectif est repris dans l'objectif spécifique proposé «Dynamiser les zones rurales» (objectif spécifique n° 8) ⁽²⁷⁾. D'autres objectifs spécifiques sont particulièrement importants pour les entreprises sociales, tels que: rééquilibrer les pouvoirs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire (objectif spécifique n° 3), agir contre le changement climatique (objectif spécifique n° 4), protéger l'environnement (objectif spécifique n° 5) et préserver les paysages et la biodiversité (objectif spécifique n° 6).

Dans ce contexte, le soutien apporté devrait se poursuivre et pourrait même augmenter pour les initiatives de l'économie sociale en faveur des communautés rurales, telles que l'initiative «Villages intelligents» ⁽²⁸⁾ et les initiatives de développement local participatif menées au titre de l'approche Leader ⁽²⁹⁾. Il existe déjà des exemples de groupes d'action locale qui lancent des initiatives d'innovation sociale dans le cadre de Leader (voir encadré page 11).

Les nouvelles plateformes, telles que la communauté de l'économie sociale de la Commission européenne ⁽³⁰⁾ et les centres nationaux de compétences du FSE pour l'innovation sociale ⁽³¹⁾, devraient fédérer les intérêts des parties prenantes.



© Freepik, Prostooleh

GAL POHJOISIN LAPPI (FINLANDE)

Ce groupe d'action locale (GAL) de Laponie a créé un modèle d'innovation sociale grâce auquel les habitants peuvent trouver un emploi dans leurs villages d'origine, dans le domaine des services sociaux aux personnes âgées et aux familles avec enfants en bas âge. Le modèle en question fonctionne sous la forme d'une coopérative locale. Celle-ci réunit les clients qui ont besoin de services, la municipalité qui est chargée de proposer les services, des professionnels et 26 employés à temps partiel qui fournissent ces services dans 11 villages isolés.

Le projet a été planifié et mis en place en étroite coopération avec la municipalité et les villages. D'autres régions prévoient désormais d'appliquer ce type d'approche coopérative dans le cadre de projets financés par Leader ou d'autres fonds.

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=629&langId=en&callId=604&furtherCalls=yes>

⁽²²⁾ <https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/investeu-factsheet.pdf>

⁽²³⁾ <https://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=62&langId=en>

⁽²⁴⁾ https://ec.europa.eu/regional_policy/fr/2021_2027/

⁽²⁵⁾ https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/rural-development_fr

⁽²⁶⁾ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=COM%3A2018%3A392%3AFIN>

⁽²⁷⁾ https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/future-cap_fr

⁽²⁸⁾ https://enrd.ec.europa.eu/enrd-thematic-work/smart-and-competitive-rural-areas/smart-villages_fr

⁽²⁹⁾ https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld_fr

⁽³⁰⁾ <https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/wikis/display/SEC/Social+Economy+Community>

⁽³¹⁾ <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=629&langId=fr&callId=604&furtherCalls=yes>

PUBLICATIONS DU REDR RELATIVES À L'ÉCONOMIE SOCIALE RURALE

Revue rurale de l'UE n° 24
«Réinventer les opportunités commerciales en milieu rural»



Brochure de projets Feader
«L'innovation numérique et sociale dans les services ruraux»



PUBLICATIONS DU REDR

Nos publications vous tiennent informé des dernières actualités, des points de vue et des évolutions du développement rural en Europe.

Chaque publication du REDR paraît deux fois par an et est disponible sur papier et sous forme électronique dans six langues de l'UE (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais): https://enrd.ec.europa.eu/publications/search_fr

Revue rurale de l'UE

La principale publication thématique du REDR.

Brochures de projets Feader

Une sélection de projets financés par le Feader sur un thème spécifique du développement rural.

Rural Connections

Le magazine du REDR présentant les mises à jour des politiques et les points de vue des parties prenantes du développement rural en Europe.

Lettre d'information du REDR

Toute l'actualité du développement rural en Europe, livrée directement dans votre boîte aux lettres une fois par mois! Inscrivez-vous à la lettre d'information: https://enrd.ec.europa.eu/news-events/enrd-newsletter_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

- Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

- Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Le REDR en ligne



Consultez le site internet du REDR

 https://enrd.ec.europa.eu/home-page_fr

Abonnez-vous à la lettre d'information du REDR

 https://enrd.ec.europa.eu/news-events/enrd-newsletter_fr

Suivez le REDR sur les réseaux sociaux

 www.facebook.com/ENRD_CP

 www.twitter.com/ENRD_CP

 www.linkedin.com/company/enrd-contact-point

 www.youtube.com/user/EURural

 www.instagram.com/enrdcp

Point de contact REDR
Rue de la Loi 38 (bte 4)
1040 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 28013800
info@enrd.eu



Office des publications
de l'Union européenne

<https://enrd.ec.europa.eu>



European Network for
Rural Development